la presse
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMERIQUE

MONTRÉAL, LUNDI 26 NOVEMBRE 1984, 101e ANNÉE, N° 38, 62 PAGES, 4 CAHIERS •

LA MÉTÉO: NUAGEUX
AUJOURD'HUI: MIN.:2°, MAX.:7°.
DEMAIN: CIEL VARIABLE. DÉTAILS PAGE A 2

645-1651 VENTE ET LOCATION 351-6340
La Belle
PONTIAC-BUICK LTÉE

35 cents
Hors de la zone métropolitaine: 45 cents
Sept-Iles et Baie Comeau: 50 cents

SPORTS

Boucher triomphe à Berlin-Ouest
page 10

7-4
Les Bruins transpercent Steve Penney
pages 2 à 4



Une bombe explose: 4 morts, 8 blessés



L'explosion — plus violente que celle de la gare Centrale au début de septembre — n'a épargné qu'un des 16 appartements du neuvième étage de l'édifice situé au 1645, boulevard de Maisonneuve. photo LA PRESSE

■ L'explosion d'une bombe a fait quatre morts et huit blessés hier matin à Montréal. La déflagration est survenue à 4h15 au neuvième étage d'un édifice à appartements de 22 étages située au 1645, boulevard de Maisonneuve, dans l'ouest de la ville.

PAUL ROY

Vers 21h30 hier, la police révélait l'identité des quatre morts. Il s'agit de Paul April, 42 ans, Gilles Paquette, 27 ans, Robert Lelièvre, 63 ans et Louis Charles, 54 ans. Tous quatre étaient connus de la police.

Étaient-ils en train de fabriquer une bombe? Ou de déballer un colis piégé? « Nous envisageons les deux hypothèses », de répondre le constable Charles Poxon, responsable des relations publiques à la police de la CUM.

Cette explosion est-elle reliée au meurtre, le 13 novembre, dans un motel de l'ouest de la ville, de Peter Frank Ryan, considéré comme le « roi » de la cocaïne au Canada? C'est une rumeur qui court, répond le constable Poxon, mais cela n'a pas été prouvé.

« Ce qu'on peut dire, a-t-il ajouté, c'est qu'aucun des quatre n'a été tiré avant l'explosion. » Par contre, les huit enquêteurs affectés au dossier ont découvert dans leurs fouilles des lieux des armes à feu et des cagoules.

Évacué une première fois lors de l'explosion, l'édifice, privé d'eau, d'électricité et de chauffage, a été évacué au complet une seconde fois hier après-midi. Il demeurera vide au moins jus-

voir LOCATAIRES en A 2

SOMMAIRE

Annonces classées .... C 3 à C 8
Arts et spectacles
— Informations..... B 8 à B 10
— Cinéma ..... B 11, B 12
Décès, naissances, etc. ..... C 9
Économie ..... C 1, C 2
Êtes-vous observateur? ..... C 4
FEUILLETON ..... C 5
Horoscope ..... C 6
L'auto ..... B 1 à B 6
Le monde ..... A 10
Loteries - résultats: ..... A 13
Météo ..... A 2
Mots croisés ..... C 6
Mot mystère ..... C 7
Quoi faire aujourd'hui ..... B 11
Tribune libre ..... A 7

TABLOÏD SPORTS
Mots croisés 18
Bandes dessinées 12, 13

ÉLECTION PARTIELLE DANS SAINT-JACQUES AUJOURD'HUI

Le vote de la communauté gaie pourrait être déterminant

■ De façon discrète mais systématique, les organisations des deux principaux candidats à l'élection d'aujourd'hui dans Saint-Jacques ont fait une campagne assidue auprès des membres de la communauté homosexuelle de ce quartier du centre-ville.

MAURICE GIRARD
de la Presse Canadienne

Car, avec plus de 20 p. cent des 32 414 électeurs inscrits sur les listes électorales, la communauté « gaie » détient potentiellement un vote déterminant dans le choix d'un successeur à feu le député libéral Serge Champagne, décédé dans un accident de la circulation, le printemps dernier.

Péquistes et libéraux n'ont pas pris les mêmes moyens pour se gagner les faveurs de cet électorat particulier, regroupé autour de ce qu'on appelle « le village de l'Est » où se retrouvent 76 des 112 établissements affichés ouvertement gais dans le Montréal métropolitain.

Conscients de l'importance potentielle de ces électeurs, les libéraux ont mis sur pied, à titre expérimental, un « Regroupement des gais libéraux » de Saint-Jacques qui pourrait, d'ici les élections générales, s'étendre à une dizaine de circonscriptions du Québec, où le nombre de « gais » s'avérerait suffisamment important pour faire changer la tournure d'un vote.

« On a eu environ 50 gais qui ont travaillé pendant la campagne électorale à l'élection de Jean-François Viau. Après le scrutin, nous comptons former une association provinciale officiellement reconnue par le parti

voir PARTIELLE en A 2

Schroeder est opéré de nouveau après avoir reçu un coeur artificiel



L'équipe de chirurgiens et d'infirmières du *Humana Heart Institute International* s'apprête à enlever le coeur malade de William Schroeder pour le remplacer par un coeur artificiel permanent. L'opération a duré près de sept heures. photolaser AP

■ LOUISVILLE, Kentucky (d'après UPI, AP, Reuter et AFP) — Moins de six heures après être devenu le deuxième homme à subir l'implantation d'un coeur artificiel permanent, M. William Schroeder a été ramené hier soir sur la table d'opération pour corriger un problème de saignement excessif, a indiqué un porte-parole du *Humana Heart Institute International*, l'hôpital où il a été opéré.

Peu après l'intervention, les médecins avaient indiqué que le patient avait saigné plus que prévu mais que ce problème semblait avoir été surmonté.

M. Schroeder, 52 ans, a été ramené dans le bloc opératoire à 20h30, hier, et se trouvait sous anesthésie moins de 30 minutes plus tard, afin de permettre aux chirurgiens de remédier à l'hémorragie.

Le patient avait repris conscience un peu moins de deux heures après la fin de la première opération et il avait pu remercier par gestes ses médecins, a indiqué M. Allan Lansing, chef du département de chirurgie cardiaque de l'hôpital.

Puis, faisant allusion à la deuxième intervention pratiquée hier soir, M. George Atkins, directeur des relations publiques de l'hôpital, a déclaré: « Je n'ai pas l'impresson qu'il s'agisse d'une situation d'urgence ou de quelque chose qui met la vie du patient en danger. »

Mais hier matin, c'était la deuxième fois en près de deux ans que des chirurgiens réussissaient à greffer un coeur permanent, entièrement artificiel, dans la poitrine d'un homme dont le propre coeur menaçait de s'arrêter de battre d'ici une semaine. Les médecins ont déclaré, au terme de l'intervention, que le patient se portait aussi bien « que nous pouvions l'espérer. »

À l'issue de l'opération, qui avait commencé à huit heures et qui a été réalisée par une équipe de plus d'une vingtaine de chirurgiens et d'infirmières dirigés par le Dr William DeVries, M. Schroeder a été placé dans une unité de soins intensifs où il restera probablement plusieurs semaines en observation.

Le patient paraissait en bonne forme à l'issue de l'opération et le volume de sang pompé par le coeur artificiel était conforme aux prévisions des médecins.

La première opération du genre avait permis à Barney Clark de survivre pendant 112 jours. Mais il devait décéder d'une défaillance organique multiple bien que le coeur artificiel ait continué à fonctionner normalement jusqu'au bout.

Hier, deux heures après le début de l'intervention, qui s'est déroulée au son de morceaux de musique choisis par le Dr De-

voir COEUR en A 2

AUJOURD'HUI

• **PÉQUISTES**
Même si les péquistes orthodoxes mettaient bientôt le gouvernement Lévesque en minorité, ils n'envisagent pas de le faire tomber avant la reprise de la prochaine session, le 12 mars 1985.
page A 4

• **PATRIOTES**
À l'occasion d'une réunion devant le monument aux Patriotes, M. Gilbert Paquette, ministre démissionnaire, prend la défense de René Lévesque.
page A 5

• **FELQUISTE**
L'ex-felquiste Raymond Villeneuve est cueilli par la GRC à son retour au pays, après un exil de 16 ans.
page A 3

• **URUGUAY**
Après 11 années de dictature militaire, les électeurs uruguayens ont participé massivement hier à l'élection d'un nouveau Parlement.
page A 10

• **LE SALON DU LIVRE**
Le septième Salon du livre de Montréal termine en beauté, après avoir accueilli plus de 76 000 visiteurs.
page B 9

• **ANJOU**
À Anjou, une corporation municipale oeuvrant dans le domaine de la construction accuse un déficit de $15 millions.
page A 8

• **L'AUTOMOBILE**
La Toyota Corolla GT-S reçoit le titre de voiture de l'année décerné par le « Guide de l'auto ».
page B 1

Pour les quelque 700 locataires, «la fin du monde»

SUITE DE LA PAGE A 1

qu'à demain. D'autant plus que des ingénieurs ont dit craindre que la violence de l'explosion — supérieure à celle survenue à la gare Centrale et qui avait fait trois morts à la Fête du Travail, selon le constable Poxon — a pu compromettre la rigidité de la structure de béton.

La majorité des évacués se sont relogés chez des parents ou des amis. Une centaine de personnes, n'ayant nulle part où aller, ont été relogés aux frais de leur propriétaire à l'hôtel Reine Élizabeth.

La très forte déflagration a fait voler en éclats les vitres d'un immeuble de la rue Lincoln, situé à au moins 75 pieds au nord. « On y a même retrouvé des morceaux de rideaux provenant de l'immeuble du boulevard de Maisonneuve », affirme le constable Poxon. Cinq des huit blessés se trouvaient d'ailleurs à l'intérieur de l'édifice de la rue Lincoln.

Ils ont été atteints par des éclats de verre. Un de ces blessés, une jeune femme de 22 ans, reposait dans un état critique mais stable à l'Hôpital Général de Montréal hier soir. Dans le courant de la journée, elle avait été opérée pour de graves blessures au visage et à un oeil.

L'explosion n'a épargné qu'un des 16 appartements du neuvième. Elle a de plus causé de lourds dégats à plusieurs autres appartements et mis K. O. les trois ascenseurs de l'édifice, dont deux sont allés s'écraser au sous-sol.

Mme Wana Nugent était à bord du troisième ascenseur quand l'explosion est survenue. « Je rentrais chez moi, au 19e. Tout à coup, il y a eu une violente secousse : les portes de l'ascenseur se sont ouvertes, comme poussées par la pression, et j'ai été projetée à l'extérieur. Je me suis retrouvée au 10e étage ! »

Douze heures plus tard, à bord de l'autobus de la CTCUM qui transportait un groupe de locataires vers l'hôtel Reine Elizabeth, où ils seront logés ces prochains jours, Mme Nugent était encore sous le coup de l'émotion.

De 500 à 700 personnes habitent l'édifice de 339 appartements où s'est produit la déflagration. Toutes ont été réveillées par la secousse. Plusieurs ont cru à un tremblement de terre. Certains à la fin du monde !

En moins de deux minutes, tout le monde s'est engouffré dans les escaliers de secours. « Il y avait là plein de gens en pyjama, des enfants, des chiens et des chats », a raconté une résidente.

Parmi les fuyards, il y avait M. Abdenbi Massaoui, sa femme, Assia Thayta et leurs trois filles, Hachouma, 13 ans, Lamiae, 10 ans et Fedora, 7 ans.

La famille d'origine marocaine habite l'immeuble depuis deux mois. « Nous étions au 912, précise M. Massaoui, tout près d'où a eu lieu l'explosion. La porte de notre appartement a été défoncée, les murs sont tombés, j'ai réellement cru que c'était la fin pour nous. »

Les trois filles avaient du mal à respirer à cause de la fumée et de la poudre de la dynamite qui flottait dans l'air. « Ma soeur et moi, on n'arrêtait pas de claquer des dents en descendant l'escalier », relate Lamiae.

Michael Chow, un jeune homme dans la vingtaine qui habitait au huitième, venait tout juste de s'endormir quand l'explosion est survenue. « J'avais écouté le dernier film à la télévision et je commençais à sommeiller. Tout à coup, ça fait *Boum, Boum, Boum*, comme ça, trois fois. Je n'ai pas eu le temps de penser à ce qui arrivait, juste le temps de réveiller ma femme, Sherry, et de déguerpir. »

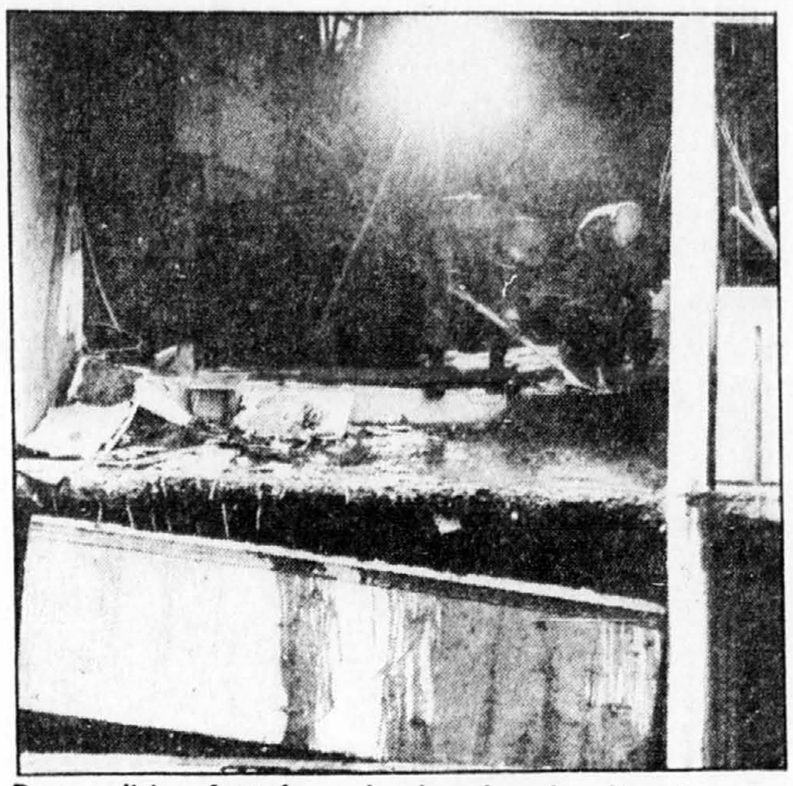
« Je ne sais pas où nous allons aboutir mais je peux vous dire que tout de suite, nous sommes vraiment fatigués, totalement épuisés, soulignait hier matin M. Massaoui. Est-ce que vous savez si nous allons être dédommagés ? Nous n'avons pas d'assurances... »



Le travail des policiers: un expert artificier durant sa visite des lieux de l'explosion.



Plusieurs des appartements entourant les lieux de l'explosion ont été sévèrement touchés.



Deux policiers font des recherches dans les décombres fumants.

photo Armand Trottier, LA PRESSE



Le corps d'une des victimes est sorti de l'immeuble.

PARTIELLE

SUITE DE LA PAGE A 1

puisque notre chef (Robert Bourassa) n'y verrait pas d'objection », a indiqué dans une interview téléphonique de la permanence libérale M. Jean Poirier, en charge du regroupement.

« Les gais ne sont pas réputés pour être très politisés et on veut faire sortir le vote en faveur des libéraux », a poursuivi M. Poirier, qui admet que le travail s'est fait de façon discrète auprès de « cette force » dans Saint-Jacques.

Ghetto

Chez les péquistes, aucune structure spéciale n'a été mise sur pied pour courtiser ce qu'on pense être la plus importante minorité du comté. «On n'a pas fait de *cruising* (la drague) avec les gais parce qu'on trouve éhonté ce que les libéraux ont tenté de faire avec ça », affirme le candidat du Parti québécois, M. André Boulerice, qui refuse de mettre « dans un ghetto » cette partie de l'électorat.

L'organisation du candidat ministériel a voulu considérer les homosexuels comme les autres électeurs. « La vie privée des gens ne regarde pas le parti. Après tout, les problèmes de logement, la paix ou le pacifisme demeurent les mêmes pour tous. On n'a pas fait du porte à porte en demandant aux gens s'ils étaient gais », dit-il avant de demander, sarcastique : « Les libéraux ont-ils formé une association d'hétérosexuels? »

L'électorat gai, pense-t-on au Parti québécois, serait plus enclin à exprimer son vote pour le parti de René Lévesque, entre autres raisons parce que c'est au cours du premier mandat de l'actuel gouvernement qu'a été adoptée à l'Assemblée nationale, par vote libre, l'inclusion dans la Charte des droits et libertés d'une clause interdisant toute discrimination fondée sur l'orientation sexuelle.

Le Québec est la seule province au Canada à protéger de cette façon sa communauté homosexuelle.

Questionnaire

Pour expliquer leur position sur les questions préoccupant particulièrement la communauté homosexuelle, MM. Viau et Boulerice ont tous deux répondu à un questionnaire que leur avait soumis le « Petit Berdache », journal de la communauté. De plus, des encarts publicitaires ont été achetés par les deux candidats dans d'autres magazines spécialisés.

L'action des deux principaux partis politiques auprès de la communauté gaie ne proviendrait pas d'un intérêt soudain pour le bien-être de cette minorité mais s'expliquerait plutôt par la seule loi du nombre.

Il s'agit de se rappeler que le candidat libéral a remporté par quelque 475 voix de majorité l'élection de 1983 et que la clientèle homosexuelle ayant droit de vote se chiffrerait par quelque 7 000 personnes.

Neuf candidats se disputent le siège de Saint-Jacques : André Boulerice (Parti québécois), Jacques Lambert (Parti républicain), Jean-François Viau (Parti libéral), Jacques-E. Tardif (Parti unité-Québec), Patrice Legendre (ind.), Georges Tassé (ind.), Marcel Tremblay (Crédit social uni), Gérard Lachance (Parti des travailleurs) et Mme Patricia Métivier (sans désignation).

Bill Schroeder est un vrai bagarreur, racontent ses camarades de travail

■ LOUISVILLE, Kentucky (d'après AP et UPI) — Aux yeux de ses compagnons de travail et de ses amis syndicalistes, William J. Schroeder passe pour un bagarreur, une qualité dont il aura besoin en devenant le deuxième receveur d'un coeur artificiel permanent.

M. Schroeder, 52 ans, a voyagé partout dans le monde au moment où il faisait partie de l'aviation américaine, avant d'aboutir à Jasper, dans l'Indiana, ville où il a élu domicile et qui se trouve à environ 130 km au nord de Louisville, au Kentucky.

Avant que son état cardiaque ne l'oblige à prendre sa retraite il y a plusieurs mois, il travaillait au contrôle de la qualité des munitions au Crane Naval Weapons Support Center, à Crane, dans l'Indiana.

C'est là que « Bill » Schroeder s'impliqua au sein de la Fédération américaine des employés gouvernementaux, devenant éventuellement président du syndicat local, qui représente les employés dans les États de l'Ohio, du Kentucky et de l'Indiana. À ce titre, et dans les autres postes qu'il occupa au sein du syndicat, il s'était fait la réputation d'être capable de mener des négociations serrées.

« C'est un bon ami, un rude négociateur », a dit de lui M. Dick McGharvey, son ami et son ancien patron.

Quant à sa famille, Margaret, sa femme depuis 32 ans, et leur six enfants, elle a appuyé M. Schroeder sans relâche.

« Sa femme n'a jamais cesser de l'encourager dans sa décision de subir cette intervention, de même que ses enfants », a déclaré à cet égard le docteur Phillip Dawkins, un cardiologue qui traitait M. Schroeder.

Hier, toute sa famille se trouvait dans une salle d'attente de l'hôpital où il a subi la transplantation, attendant patiemment les informations fournies régulièrement par une infirmière qui les tenait au courant de l'évolution de l'opération.



photo AP

Prise en 1977, cette photo montre la famille de M. William Schroeder, au centre. De gauche à droite : Rod, Melvin, Terry, Mme Margaret Schroeder, Stan, Cheryl et Monica.

COEUR

SUITE DE LA PAGE A 1

Vries, les chirurgiens avaient enlevé le coeur du malade.

Sur un air de Vivaldi

Le coeur artificiel a été installé vers midi et les médecins ont alors commencé à arrêter progressivement la machine qui avait assuré la circulation et la respiration du malade.

Tout au long de l'opération, les membres de la famille de M. Schroeder, qui se trouvaient dans une salle d'attente de l'hôpital, ont été tenus au courant des développements par une infirmière qui faisait la navette entre le bloc opératoire et la salle d'attente. Lors de la première greffe pratiquée sur Barney Clark, les membres de la famille Clark avaient été tenus informés par les journalistes.

Au cours des premières étapes de l'intervention d'hier, les chirurgiens ont commencé par enlever le coeur malade de M. Schroeder. Et c'est sur une sélection de musique de Vivaldi, Mendelssohn, du saxophoniste de jazz Grover Washington et de pièces de musique baroque, choisies personnellement par le Dr DeVries, que l'opération se déroulait. Le Dr DeVries aime avoir de la musique dans la salle d'opération, cela contribue à réduire la tension, a expliqué un porte-parole de l'hôpital, M. George Atkins.

Les médecins avaient indiqué samedi soir que l'état de santé du malade se détériorait rapidement. Il avait selon eux moins d'une semaine à vivre si l'opération n'était pas tentée.

Expérimentation

Père de six enfants, M. Schroeder, gros fumeur pendant 30 ans, avait été victime en 1982 d'une crise cardiaque qui l'avait obligé à quitter son emploi d'inspecteur de qualité dans une usine d'armement. En octobre, les médecins avaient diagnostiqué une cardiomyopathie, due vraisemblablement à une infection virale.

M. Schroeder a reçu une version améliorée du coeur Jarvik-7 qui avait été greffé sur Barney Clark, en décembre 1982. Le mécanisme fonctionne grâce à un système pneumatique alimenté par un compresseur extérieur, pesant 23 kilos de moins que le modèle précédent, mais réduisant tout de même la mobilité du malade.

M. Schroeder pourra cependant utiliser un compresseur portable de cinq kilos, de la taille d'une petite mallette, pendant un maximum de trois heures par jour, ce qui lui donnera une liberté de mouvement nettement supérieure à celle de Clark.

Peu de temps après l'opération, le Dr Allan Lansing, chef du département de chirurgie cardiaque du *Humana Heart Institute International*, a déclaré que le patient se portait « aussi bien que nous pouvions l'espérer ».

« Le coeur fonctionne vraiment bien. Le patient a bien réagi à l'opération. Ses reins fonctionnent bien. Sa fonction pulmonaire est pas mal satisfaisante. Sa fonction cardiaque est excellente. Et il est maintenant éveillé », a-t-il ajouté.

Quant au Dr DeVries, qui a dirigé l'équipe de chirurgiens et d'infirmières, il est demeuré hier au chevet de son patient et il avait l'intention d'y passer la nuit, au cas où des problèmes surviendraient.

La Quotidienne — Tirage de samedi

à trois chiffres	à quatre chiffres
677	6234

LA MÉTÉO

DATE : Lundi 26 novembre 1984
AUJOURD'HUI : Min.: 2° Max.: 7°
NUAGEUX

DEMAIN : CIEL VARIABLE

48 1 01

Québec

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	2	7	Nuageux
Outaouais	– 1	6	Bruine
Laurentides	0	5	Nuageux
Cantons de l'Est	– 2	5	Nuageux
Mauricie	– 3	2	Nuageux
Québec	– 2	5	Nuageux
Lac-Saint-Jean	– 3	2	Nuageux
Rimouski	– 7	3	Ciel variable
Gaspésie	–10	0	Nuageux
Baie-Comeau	– 7	3	Ciel variable
Sept-Iles	–10	0	Nuageux

Canada

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Victoria	2	8	Nuageux
Edmonton	–12	– 4	Ensoleillé
Regina	–10	– 4	Ciel clair
Winnipeg	– 2	2	Neige
Toronto	4	11	Nuageux
Fredericton	– 1	12	Ensoleillé
Halifax	0	12	Ensoleillé
Charlottetown	0	10	Ensoleillé
Saint-Jean	– 2	3	Nuageux

États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.
Boston	1	10	N.-Orléans	5	17
Buffalo	4	8	Pittsburgh	– 4	10
Chicago	8	15	S. Francisco	8	14
Miami	18	27	Washington	0	12
New York	7	16	Dallas	8	15

les capitales

	Min.	Max.		Min.	Max.
Amsterdam	4	8	Madrid	6	11
Athènes	10	22	Moscou	– 7	– 1
Acapulco	22	35	Mexico	4	20
Berlin	7	11	Oslo	2	3
Bruxelles	3	8	Paris	10	14
Buenos Aires	17	28	Rome	8	20
Copenhague	6	9	Séoul	– 1	12
Genève	10	15	Stockholm	2	6
Hong Kong	17	23	Tokyo	12	14
Le Caire	14	22	Trinidad	21	28
Lisbonne	14	18	Vienne	9	16
Londres	8	11			

L'ex-felquiste Villeneuve rentre au Québec après 16 ans d'exil

■ Un des derniers membres du Front de libération du Québec vivant encore en exil est revenu à Montréal hier en provenance de Paris, se livrant immédiatement à la police.

ANDRÉ NOËL

Trois agents de la GRC sont montés à bord du 747 d'Air France, dès l'atterrisage à Mirabel, vers 14h, afin d'arrêter Raymond Villeneuve, qui s'était enfui à Cuba il y a 16 ans avant d'aller vivre en France.

L'ancien felquiste, maintenant âgé de 41 ans, avait été condamné à 12 ans de prison en 1963 pour avoir posé des bombes, dont l'une a tué un veilleur de nuit de l'armée canadienne. Après avoir servi sa peine pendant quatre ans, il était libéré sur parole, mais il rompait bientôt ses conditions de libération en quittant le pays.

Escorté par les policiers, Raymond Villeneuve, vêtu d'un veston de cuir et portant la barbiche, a tranquillement descendu l'escalier de l'avion, ouvrant ses mains menottées et souriant aux journalistes et à la dizaine d'agents de la GRC qui l'attendaient sur la piste.

Paraissant détendu, sinon amusé, il a lui-même essayé d'ouvrir la portière arrière de la voiture banalisée qui devait l'amener au centre de prévention de Parthenais, où l'attendaient ses parents et avocat de l'aide juridique, Me Anne-Marie Jones.

Les policiers lui ont refusé tout contact avec la presse.

Selon Me Jones, Raymond Villeneuve a contacté récemment l'ambassade canadienne à Paris afin de signifier son intention de rentrer au pays. On l'a alors avisé qu'en raison des compressions budgétaires, il allait devoir assumer les frais de transport même s'il était sous le coup d'un mandat d'arrestation.

L'ancien felquiste sera transféré cette semaine dans un centre de détention fédéral en attendant d'être entendu par la Commission des libérations conditionnelles, qui déterminera le nombre d'années qui lui reste à purger.



photo Robert Mailloux, LA PRESSE

Raymond Villeneuve à son arrivée à Mirabel, après un exil de 16 ans.

RACHAT DES PERMIS DE TAXI

Le nouveau président de la Ligue voudrait faire payer Québec

■ Le nouveau président de la Ligue de taxi de Montréal a l'intention d'aller de l'avant le plus rapidement possible avec le plan de rachat des permis.

ANDRÉ NOËL

Élu président de la ligue hier, M. Jean-Paul Hébert, 60 ans, demandera au gouvernement québécois de contribuer au financement du rachat.

Cet ancien vice-président de la ligue devra aussi réussir à maintenir l'unité de l'organisme, un des plus farouches opposants au plan de rachat actuel ayant été élu au poste de sécrétaire.

M. Willie Cicéron est en effet un des propriétaires qui se sont battus pour obtenir un nouveau vote sur le plan de rachat.

En avril dernier, 54,7 p. cent des propriétaires ont accepté ce plan, mais certains affirment maintenant qu'ils ont été mal informés.

Les contestataires trouvent surtout exagéré d'avoir à payer $1 000 par année pendant sept ans pour financer le rachat des permis, alors qu'ils doutent de l'efficacité du plan.

À cet égard, le nouveau président a indiqué que le gouvernement devrait donner sa contribution, tout comme il accorde des subventions aux petites entreprises. Présent aux élections hier, un représentant du ministère des Transports a toutefois expliqué que c'est aux propriétaires de défrayer les coûts du plan, étant donné que la diminution du nombre de voitures à Montréal va augmenter leurs revenus.

Outre MM. Hébert et Cicéron, le nouveau conseil d'administration comprend MM. Lucien Bernier, vice-président, Dimitrios Keropapas, trésorier, et Léo Bélanger, Jean-Noël Wessner, et Maurice Gobeil, aux postes de directeurs.

Victoire facile pour le candidat du maire Renaud

■ Le maire de Saint-Léonard s'est réjoui hier de la facile victoire d'un membre de son équipe, M. Alexandre Pacetti, dans une élection partielle.

ANDRÉ NOËL

Personne ne s'est opposé à la candidature de M. Pacetti au poste de conseiller du district numéro cinq, que représentait M. Raymond Renaud avant d'être élu maire, le 30 septembre dernier.

Industriel âgé de 50 ans, M. Pacetti est un membre connu de l'équipe au pouvoir, le Ralliement de Saint-Léonard.

Selon le maire Raymond Renaud, il est symptomatique qu'aucun parti d'opposition n'ait osé mener la lutte à un représentant de son équipe.

« Cette victoire démontre que le Ralliement de Saint-Léonard se renforce d'une facon magistrale, a-t-il dit hier. Nos adversaires, on n'en parle pas. Je pense qu'on n'en a plus. »

Les élections pour choisir un successeur à l'ancien maire Antonio Di Ciocco, mort le 14 juillet dernier, avaient donné lieu aux péripéties les plus rocambolesques. M. Renaud et un autre conseiller, M. Domenico Moschella, s'étaient chacun proclamés chef du même parti, le Renouveau municipal.

Devant l'imbroglio, le directeur général des élections du Québec avait retiré l'accréditation au parti du Renouveau, ce qui avait incité M. Renaud à fonder le parti du Ralliement de Saint-Léonard.

Axant son programme sur la recherche de nouveaux investissements, M. Renaud a été élu maire avec une bonne avance sur ses opposants, M. Moschella et M. Rosario Ortona, pour terminer le mandat de son prédécesseur, qui se terminera dans deux ans.

DÉTENUS À BUFFALO PAR LE FBI

Deux Ontariens auraient voulu importer des bactéries pathogènes au Canada

■ BUFFALO, New York (d'après UPI et AP) — Dans l'espoir de découvrir leurs motifs, les enquêteurs se penchent sur les antécédents de deux hommes d'affaires canadiens accusés d'avoir tenté d'introduire en fraude, au Canada, de dangeureuses cultures du bacille botulique et du bacille tétanique, tout en cherchant à connaître quelle devait être la destination finale des bactéries pathogenes.

Des agents du FBI ont fait savoir hier, à Buffalo, qu'il était probable que quatre ampoules du bacille tétanique manquantes, expédiées en septembre dernier, se trouvaient présentement au Canada. (Provoqué par le bacille tétanique, le tétanos est une maladie grave caractérisée, ultimement, par une contraction douloureuse de tous les muscles, alors que le botulisme, causé par le bacille du même nom, est une intoxication très grave.)

Aussi, les policiers de la région de Toronto ont-ils commencé à scruter les antécédents de Kevin Birch, 36 ans, un expert-conseil en matière de mise en marché travaillant pour le compte de Bell Canada, à Toronto, et de James Cahoon, 35 ans, un autre expert-conseil, de Mississauga, en Ontario. Les deux hommes sont accusés d'avoir utilisé une fausse identité pour présumément commander les bactéries.

Birch et Cahoon doivent subir leur enquête préliminaire devant un cour de Buffalo, le 3 décembre prochain.

Une tentative d'obtenir un lot de bacille botulique, encore plus dangereux, a été déjouée dernièrement par un laboratoire du Maryland qui avait avisé le *Center For Disease Control*, à Atlanta, en Géorgie, de la demande suspecte qu'il avait reçue.

À la demande du FBI, l'*American Type Culture Collection*, de Rockville, au Maryland, substitua une substance inerte au bacille botulique et fit l'expédition du lot à Buffalo.

Les arrestations ont été effectuées au moment où les deux hommes vinrent prendre possession de la cargaison truquée dans un bureau de la société *Federal Express*, à Cheektowaga, dans la banlieue de Buffalo.

M. Philip D. Smith, porte-parole du FBI, a dit que les policiers canadiens tentaient de déterminer si les deux suspects avaient des liens avec des groupes terroristes ou criminels, ou s'ils avaient de bonnes raisons de vouloir introduire les bacilles tétanique et botulique au Canada.

Au moins 10 morts accidentelles au Québec ce week-end

■ Au moins 10 personnes sont mortes accidentellement au Québec au cours du week-end. Un homme est décédé dans une accident de travail et un autre a péri dans un incendie. La route a fait de son côté huit victimes.

Vendredi soir, un travailleur âgé de 49 ans, **Henri Jacques**, de Thetford Mines, est mort écrasé sous un panneau à la mine Lac d'amiante, à Coleraine. La victime, coincée dans un treillis, n'a pu s'échapper à temps.

Il sonnait tout juste 9h00 samedi matin lorsqu'un léger incendie éclatait dans l'ouest de Montréal, faisant un mort. Il s'agit de **Craig Morris**, un Amérindien âgé de 51 ans. Une cigarette tombée sur un matelas serait à l'origine du sinistre.

Trois accidents de la route sont survenus, en une heure à peine, dans la nuit de samedi.

Vers 3h, une jeune femme de 24 ans, **Jocelyne Fournier**, de Côte Sainte-Catherine, se tuait après avoir perdu le contrôle de son automobile sur la route 132.

Une demi-heure plus tard, **Stéphane Poisson**, 18 ans, de Sainte-Anne-de-Laval, décédait dans des circonstances semblables. L'automobile dans laquelle il prenait place a capoté, après que son conducteur, qui s'en est tiré avec une fracture à la clavicule, en eut perdu le contrôle en tentant de négocier une courbe sur une route de Saint-Grégoire.

Vers 4h, à Val Bélair, un autre accident routier entraînait le décès d'un résident de Maniwaki, **Michael Parker**, 21 ans.

En fin d'après-midi samedi, une adolescente âgée de 17 ans, **France René**, est morte à Saint-Guillaume lorsque sa voiture, dont elle avait perdu le contrôle, est tombée dans une rivière.

En soirée, à Sept-Îles, une violente collision a coûté la vie à MM. **Lauraine Tremblay** et **Marcel Marceau**, âgés respectivement de 50 et 32 ans.

À proximité de Warwick, dans les Bois-Francs, un jeune homme de Sainte-Séraphine, **André Lampron**, 19 ans, s'est tué vers 21h samedi après être entré en collision avec un camionette. La voiture de la victime a été sectionnée sous l'impact.

Quelques minutes plus tard, **Alain Legault** perdait le contrôle de son véhicule et heurtait un ponceau sur la route 219, à Napierville. La victime, âgée de 20 ans, est originaire de Laprairie.

La Sûreté du Québec signale que les dépassements, la vitesse excessive et le fait de suivre le véhicule précédent de trop près demeurent les principales causes d'accidents.

— Presse Canadienne

MÊME SI UN COEUR HUMAIN AVAIT ÉTÉ DISPONIBLE

La mère de Bébé Fae aurait choisi le coeur de babouin s'il avait été plus compatible

■ NEW YORK (d'après Reuter) — La mère de bébé Fae, à qui on a greffé un coeur de babouin à l'âge de 12 jours et qui devait mourir 21 jours plus tard, a déclaré qu'elle aurait préféré un coeur de babouin à un coeur humain, si le coeur animal s'était avéré plus compatible.

Au cours d'une entrevue publiée hier dans la revue *People*, la mère du bébé, une femme de 23 ans que l'on identifie comme étant Teresa, une résidente de Barstow, en Californie, a précisé que le vrai nom de sa fille était Stephanie. Fae était son deuxième prénom.

Par ailleurs, l'opération pratiquée sur Fae le mois dernier avait soulevé la controverse et elle était la première à impliquer la greffe d'un coeur animal sur un nouveau-né. Elle avait donné lieu à des reportages dans le monde entier et elle avait été prise à partie par quelques autorités médicales, ainsi que par différents groupes voués à la défense des animaux.

Dans une citation figurant dans l'entrevue publiée par *People*, Teresa, la mère de Bébé Fae, déclare : « S'il y avait eu un coeur humain disponible et si j'avais eu le choix entre ce coeur et celui d'un babouin, j'aurais choisi le coeur le plus compatible avec l'organisme de ma fille, quelque fût ce coeur.



Bébé Fae

Cinq morts dans une explosion de gaz naturel

■ ST. FRANCISVILLE (AFP) — Au moins cinq personnes ont été tuées et 16 autres blessées dans l'explosion et l'incendie d'un gazoduc, hier après-midi en Louisiane, a annoncé la police locale.

L'explosion s'est produite pour une raison indéterminée dans une région boisée, près d'un refuge de chasseurs de cerfs, à une trentaine de kilomètres au nord de la ville de Baton Rouge.

Selon un témoin, le gaz naturel s'est immédiatement enflammé et a déclenché un début d'incendie de forêt qui a été maîtrisé deux heures plus tard.

On ignore si les victimes ont été tuées par l'explosion ou par l'incendie qu'elle a provoqué.

Le chantage au cyanure va continuer au Japon

■ TOKYO (AFP) — Le mystérieux groupe de l'Homme aux 21 visages a refusé une offre de 120 millions de yens ($500 000) qui lui a été faite par un romancier japonais pour mettre fin au chantage au cyanure auquel il se livre depuis huit mois contre plusieurs fabricants de produits alimentaires.

L'écrivain populaire Kohan Kawauchi, 64 ans, avait offert l'argent au groupe par l'intermédiaire d'un article publié dans un hebdomadaire à grand tirage.

Lors d'une conférence de presse, il a annoncé hier que l'Homme aux 21 visages avait refusé cet argent. « Nous ne sommes pas des mendiants, lui a répondu le groupe, et nous pouvons extorquer autant d'argent que nous le voulons aux riches et aux sociétés ».

L'Homme aux 21 visages avait lancé la semaine dernière de nouvelles menaces contre le fabricant de bonbons Morinaga, dans des lettres adressées à la presse, s'il refusait de payer une rançon de 100 millions de yens ($400 000).

Dix-huit boîtes de la marque Morinaga, contenant des bonbons empoisonnés au cyanure, ont été retrouvés dans des supermarchés de l'ouest du Japon depuis le début du mois d'octobre. Pour la septième semaine consécutive, 40 000 policiers sont toujours en état d'alerte pour tenter de mettre la main sur les auteurs de cet empoisonnement.

CONGÉ DE L'ACTION DE GRÂCE

Près de 300 victimes de la route aux USA

d'après UPI

■ Les accidents de la route survenus au cours du long congé d'action de grâce aux États-Unis, avaient fait, hier, un total de près de 300 morts, et dans l'un de ces accidents, sept hommes ont perdu la vie au moment où leur voiture, qui filait à près de 160 km/h, est allée percuter contre un arbre à McIntosh, dans l'Alabama.

Selon des relevés faits par l'agence UPI, au moins 296 personnes ont perdu la vie aux États-Unis dans des accidents de la route au cours du week-end de l'action de grâce. Pour sa part, le Conseil de la sécurité nationale avait prédit que près de 500 personnes mourraient dans des accidents au cours du week-end, soit entre 18h, vendredi, et minuit la nuit dernière. Hier, au moment de mettre sous presse, la Californie comptait déjà 33 morts, la Floride 25, et le Texas, 24.

Les dissidents péquistes n'envisageraient pas de faire tomber le gouvernement avant le 12 mars

■ QUÉBEC — Même si les dissidents péquistes mettaient bientôt le gouvernement Lévesque en minorité, ils n'envisagent plus de le faire tomber avant la reprise de la session le 12 mars.

PIERRE TOURANGEAU
de la Presse canadienne

C'est ce qu'ont confié à la Presse canadienne diverses sources au sein de l'aile orthodoxe du Parti québécois. Même des représentants des « révisionnistes » prétendent en avoir la certitude.

« Lévesque est certain que d'ici au congrès du 19 janvier, personne ne le mettra en minorité à l'Assemblée nationale même si le nombre des indépendants devenait assez élevé pour le permettre, » soutient-on dans l'entourage du ministre de la Science et de la Technologie, Gilbert Paquette. Cette opinion est d'ailleurs partagée par le clan resté fidèle au premier ministre et, s'il faut en croire un de ses porte-parole, par M. Lévesque lui-même.

C'est que tout le monde semble s'en remettre au congrès, qui prendra plus l'allure d'un congrès au leadership que d'un congrès visant à modifier le programme du parti, soutient un proche collaborateur de l'ex-ministre Jacques Parizeau.

« Tout le monde dans les deux clans, explique-t-il, est d'accord sur la proposition du Comité exécutif national qui raye du programme l'obligation de faire la prochaine élection sur la souveraineté. Tous souhaitent qu'elle soit adoptée. »

« Mais, poursuit-il, tout en acceptant que l'élection ne soit pas référendaire, les orthodoxes sont en furie contre la position de Lévesque qui revient à mettre la promotion de la souveraineté au rancart. C'est pourquoi ils présenteront probablement une motion blâmant le chef du parti. »

Il va sans dire que si le congrès devait adopter cette motion de blâme, René Lévesque devra convoquer un congrès au leadership, faute de quoi le gouvernement pourrait être défait à la première occasion, soit dès la reprise des travaux de l'Assemblée nationale en mars.

Par contre, si la motion devait être battue, la cassure serait définitive et on assisterait probablement à la création d'un nouveau parti indépendantiste qui détiendrait, jusqu'à ce que M. Lévesque déclenche des élections, la balance du pouvoir.

« À partir de là, ajoute-t-il, on peut imaginer n'importe quel scénario. »

Le leadership

Cet avis est partagé par les modérés qui croient eux aussi que tout se jouera véritablement au congrès.

« Tout dépendra de l'importance de la victoire ou de la défaite au congrès, explique-t-on chez un ministre qui, lui, n'est pas prêt de démissionner. Nous (les révisionnistes), nous avons déjà des indications comme quoi le congrès appuiera M. Lévesque à 80 p. cent. Si c'était le cas, les durs devraient se rallier ou quitter le parti.

« Par contre, si Lévesque ne gagnait qu'avec 60 p. cent des voix, il n'aurait d'autre choix que de se montrer conciliant ou de partir. »

Mais les adversaires de M. Lévesque croient eux aussi être en mesure de gagner le congrès à la lumière de leur propre évaluation. Ce serait d'ailleurs la raison pour laquelle, avoue l'un d'eux, ils auraient déclenché les hostilités en démissionnant massivement.

« Et d'ici au congrès, ajoute-t-il, des assemblées de comté prendront carrément position contre le point de vue de Lévesque et forceront leur député à faire de même. »

Chez le premier ministre tout comme dans le camp des modérés, personne ne croit que M. Lévesque n'était pas conscient de ce qu'il allait provoquer.

« Tout au plus, précise-t-on, la pire des hypothèses qu'il avait envisagées s'est-elle réalisée. »

Le train

« Il faut se rendre compte que plusieurs de ceux qui s'opposent à lui aujourd'hui le font depuis les débuts du PQ. Ils n'ont fait que sauter dans le train en marche, » ajoute un porte-parole du chef péquiste.

M. Lévesque n'a pas, semble-t-il, l'intention de céder un pouce de terrain, sur le fond, même si cela doit impliquer d'autres démissions. Tout au plus pourrait-il faire quelques concessions sur la forme, question de faire baisser la pression.

« On voit bien qu'au fond ce qui est en jeu c'est le leadership de M. Lévesque, poursuit-il. Parce que le programme, une fois modifié, comprendra encore 11 articles sur la souveraineté dans le premier chapitre en plus de la déclaration fondamentale. Ce sera encore de loin le plus indépendantiste. »

mazda

Merci aux résidents de l'ouest de l'île pour leur confiance.



EN REMERCIEMENT NOUS LES INVITONS À PROFITER DE CETTE OFFRE GRATUITE



GARANTIE DE 4 ANS/100 000 km
Cette offre se termine le 30 novembre 1984.

FINANCEMENT DISPONIBLE • VENTE ET LOCATION

JAC AUTO LTEE
3612, boul. St-Jean
Dollard-des-Ormeaux
626-8120

GAGE DE COMMODITÉ. À 15 MINUTES DE TOUT ENDROIT DANS L'OUEST DE L'ÎLE, VOISIN DU CENTRE FAIRVIEW. GRAND STATIONNEMENT. PERSONNEL COURTOIS ET ACCUEIL CHALEUREUX.

Les libéraux prendront une décision demain

■ SHERBROOKE — Les députés du Parti libéral du Québec se réuniront demain en caucus pour savoir s'ils présenteront immédiatement une motion de non-confiance pour tenter de démettre le gouvernement Lévesque avant Noël.

PIERRE VENNAT

C'est ce qu'a indiqué, hier après-midi à Sherbrooke, le chef du parti, Robert Bourassa. Le député de Brôme-Missisquoi, Pierre Paradis, souhaite quant à lui un renversement hâtif du gouvernement, mais il a déclaré à LA PRESSE qu'il croyait que la majorité de ses collègues et la direction du parti préféreraient une élection au printemps 1985 seulement.

Quoi qu'il en soit, les libéraux ont choisi hier soir, à Saint-Jean-sur-Richelieu, leur premier candidat en vue des prochaines élections générales. Il s'agit d'un avocat de 40 ans, Pierre Lorrain, impliqué dans plusieurs organismes à caractère économique du Haut-Richelieu.

Mais si le chef Robert Bourassa a déclaré à LA PRESSE que le parti verrait à accélérer « après Noël, le processus pour le choix de ses candidats », l'organisateur en chef du parti, Pierre Bibeau, devait préciser « qu'il ne faut pas partir en peur ».

Autres candidats

Le PLQ avait déjà prévu désigner neuf candidats d'ici à la mi-janvier et une trentaine d'ici à Pâques, bien avant les événements de la semaine dernière. Ainsi, demain soir, au lendemain de l'élection dans Saint-Jacques, les libéraux de Mille-Îles choisiront, parmi deux candidats, celui qui affrontera le député péquiste Champagne lors du prochain scrutin.

Quant à M. Lorrain, qui agissait en 1981 comme chef de tournée de M. Ryan lors de la campagne électorale, il fut, lors de la campagne au leadership libéral de 1983, celui qui accomplit des fonctions similaires pour Robert Bourassa.

L'actuel député de Saint-Jean, Jérôme Proulx, un des doyens en âge de l'Assemblée nationale, s'était déjà fait élire dans les années 60 sous la bannière de l'Union nationale. Démissionaire du caucus péquiste la semaine dernière, pour protester contre la prise de position de M. Lévesque, il n'est pas certain qu'il sera sur les rangs aux prochaines élections.

Dans Drummond, hier matin, le président de l'association locale de comté, le Dr Marcel Côté, a indiqué que lui et trois autres libéraux songeaient à se porter candidat contre le ministre Michel Clair.

Dans Sherbrooke, l'organisateur en chef, Pierre Bibeau, a déclaré que le parti songe à présenter une femme, Ginette Choquette-Habel, dirigeante libérale de la région, contre le ministre Raynald Fréchette.

Moi, envoyer une lettre par l'électronique?



Oui, vous! Pourquoi pas? Si, à l'occasion, vous désirez un service rapide comme l'éclair, vous aussi, vous pouvez faire appel à la poste électronique.

Les nouvelles technologies et les demandes des usagers nous ont porté à élargir l'éventail de nos services.

Voici donc un aide-mémoire, bref et précis, des services postaux que vous pouvez utiliser tous les jours ou seulement dans les cas spéciaux.

1. Quand on a besoin du service ordinaire.



Courrier de 1re Classe
Pour la correspondance régulière. Livraison en 1 à 3 jours habituellement (selon la distance et le fuseau horaire). Pratiques enveloppes préaffranchies en vente à votre bureau de poste.

2. Quand on veut la preuve que ça s'est rendu.



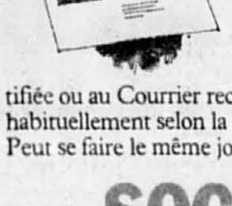
Poste certifiée
Preuve de réception: la signature du destinataire est automatiquement renvoyée à l'expéditeur. Un double est conservé au bureau de poste. Les ensembles Poste certifiée sont vendus au bureau de poste. Le délai de livraison varie selon la classe de courrier utilisée, plus rapide avec Livraison exprès.

3. Quand on veut une preuve que ç'a été envoyé.



Courrier recommandé
Preuve juridique d'expédition: la signature du destinataire est conservée dans nos dossiers durant 24 mois. Très sécuritaire: l'article est surveillé durant tout l'acheminement. (Assurance pour 100 $ comprise; possibilité d'augmenter la couverture jusqu'à 1 000 $.) Livraison comme pour le Courrier de 1re Classe, plus vite avec Livraison exprès.

4. Quand on veut qu'une lettre se déplace rapidement.



Livraison exprès
Livraison 7 jours par semaine, 12 heures par jour dans les grands centres. (Ailleurs, le destinataire est averti par téléphone de passer prendre son envoi.) Peut s'associer à la Poste certifiée ou au Courrier recommandé. Livraison en 1 ou 2 jours habituellement selon la distance et le fuseau horaire. Peut se faire le même jour avec Telepost ou Intelpost.



Messageries Poste prioritaire
Service offert à partir de plusieurs bureaux de poste au pays. Service de ramassage offert dans certaines villes. Preuve d'expédition, signature sur réception et assurance, comprises dans le tarif. Poids maximum: 20 kg. Livraison le lendemain dans la plupart des villes canadiennes. Aux États-Unis, en 24 à 48 heures. Service international, en 48 à 72 heures.



Telepost
Copie de votre message livrée le lendemain dans les grands centres du Canada. Peut se faire le jour même avec la Livraison exprès. Votre message peut être remis au comptoir ou dicté au téléphone à un bureau CNCP.

Intelpost
Un fac-similé (une photocopie de très bonne qualité) de votre document peut être expédié en quelques minutes dans l'une des 25 villes au Canada, ou l'un des 22 pays, qui font partie du réseau. Apportez votre document à l'un des centres Intelpost, situés dans les bureaux de poste des grandes villes. Format maximum: 21,5 cm sur 35,5 (8½ po sur 14). La livraison peut se faire le jour même si l'expédition se fait avant 17 h et par Livraison exprès. Sinon, le lendemain. Ramassage au bureau de poste également offert.

Et n'oubliez pas de mettre un affranchissement suffisant, l'adresse de l'expéditeur et les bons codes postaux.

SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

On prend de l'avance.

Bourassa promet une autre « Révolution tranquille »

■ DRUMMONDVILLE — Le leader libéral, Robert Bourassa, qui se voit de plus en plus comme le prochain premier ministre du Québec, a promis hier aux Québécois une « deuxième Révolution tranquille », axée celle-ci, contrairement à la première, sur le développement de l'entreprise privée.

PIERRE VENNAT

Ceci dit, M. Bourassa, qui s'adressait en matinée hier à quelques centaines de militants du comté de Drummond a ajouté qu'Ottawa devant trouver des moyens de réduire son déficit énorme, « le fédéralisme sera dorénavant plus exigeant pour les provinces ».

Se croyant, parce que fédéraliste authentique, meilleur porte-parole des Québécois que le premier ministre Lévesque, le chef libéral a toutefois promis qu'il saurait, le cas échéant, tenir tête au gouvernement Mulroney.

« Si les intérêts du Québec entrent en conflit avec les intérêts fédéraux, Robert Bourassa, sans aucune hésitation va d'abord défendre les intérêts du Québec », a-t-il dit, ajoutant toutefois qu'il ne choisira pas la voie de confrontation perpétuelle de René Lévesque.

« Qu'on se souvienne que j'avais tenu tête au gouvernement Trudeau à Victoria et que j'ai tenu mon bout sur la loi 22 », devait-il ensuite déclarer en conférence de presse devant la presse locale de l'endroit.

Pas un virage

Quant à la « deuxième Révolution tranquille », axée sur l'entreprise privée, expression qu'il a employée à quelques reprises dans son discours de la matinée, le chef libéral a signifé que cela ne signifiait pas un virage à droite de son parti mais bien que le contexte a changé depuis 25 ans, soit depuis la « première Révolution tranquille ».

De toute façon, a-t-il ajouté, les vieilles conceptions de « marxisme » et de « capitalisme » ne tiennent plus devant la nouvelle technologie. L'ère n'est plus aux idéologies. Plus tard, à Sherbrooke, lors du congrès libéral de l'Estrie, il devait préciser aux journalistes de l'endroit, que les concepts de « droite » et de « gauche » ne veulent plus rien dire en cette fin du 20ème siècle.

Le chef libéral a donc promis aux Québécois un gouvernement pragmatique, axé sur le développement économique du Québec, et qui ne s'embarassera pas dans des querelles intestines, comme c'est le cas du Parti québécois. Les libéraux, eux, respecteront, sous sa gouverne, la solidarité ministérielle, a-t-il promis.

Il a aussi assuré que mettre ainsi l'accent sur le progrès économique du Québec ne signifie pas qu'il néglige pour autant le progrès social ou le progrès culturel mais que ceux-ci sont impossibles sans progrès économique.

« Les Québécois qui ont de la mémoire se souviennent que sous le gouvernement Bourassa, il y avait des jobs ».

La moralité

Enfin, le chef libéral a repris ses accusations contre le premier ministre Lévesque, qu'il accuse de manquer de « moralité politique ».

« En 1976, M. Lévesque a promis un bon gouvernement et n'a pas parlé de souveraineté. Aussitôt élu, il a préparé le référendum de 1980 et n'a fait que parler de souveraineté. Quant au bon gouvernement, on a vu ce que ça a donné.

GILBERT PAQUETTE SE PORTE À LA DÉFENSE DE RENÉ LÉVESQUE

Les patriotes applaudissent leurs nouveaux héros

■ SAINT-DENIS — Devant plusieurs centaines d'indépendantistes « purs et durs » réunis devant le monument aux Patriotes de 1837 à Saint-Denis-sur-le-Richelieu hier après-midi, le ministre démissionnaire Gilbert Paquette s'est porté à la défense de René Lévesque.

PAUL ROY

Répliquant aux propos tenus plus tôt par M. Fiset, président du Comité des Patriotes de 1837-38, qui avait accusé le chef du Parti québécois d'être aussi fédéraliste que ses prédécesseurs, M. Paquette a déclaré :

« Il y en a qui disent que tous les premiers ministres du Québec jusqu'à maintenant ont été fédéralistes. Jamais je ne prêterais ce genre d'intention à celui qui est actuellement premier ministre du Québec et qui, à sa façon, cherche lui-aussi à arriver à la souveraineté et à l'indépendance du Québec. Et si certains d'entre nous ont choisi de diverger avec lui sur les moyens, c'est dans le plus grand respect et avec la plus grande solidarité avec tous les indépendantistes et tous ceux qui veulent construire ensemble l'avenir du Québec ! »

En tout, cinq des sept ministres et députés démissionnaires du Parti québécois participaient hier à cette cérémonie commémorant les événements de 1837 et plus spécifiquement la victoire des Patriotes, à Saint-Denis. Outre M. Paquette, qui doit quitter aujourd'hui son poste de ministre aux Sciences et à la Technologie, il y avait sa collègue Denise Leblanc-Banty, ministre déléguée à la Condition féminine, Jacques Léonard, ministre des Transports, et les députés Jérôme Proulx et Pierre de Bellefeuille.

Seuls le ministre des Finances, Jacques Parizeau, et son collègue de l'Éducation, Camille Laurin, n'étaient pas là pour recevoir les applaudissements qu'on avait réservés aux « héros ».

Interrogés par les journalistes, Mme Leblanc-Banty et M. Paquette, dont les démissions ne doivent prendre effet qu'aujourd'hui, ont précisé ne pas avoir eu de contact avec leur chef au cours du week-end. Les deux ont affirmé qu'ils ne reviendraient pas sur leur décision si M. Lévesque ne modifiait pas sa position.

Quant à M. Léonard, tout comme Jacques Parizeau, sa démission prenait effet jeudi dernier.

Un seul membre du groupe des « modérés » était présent. Jean-Pierre Charbonneau, député de Verchères, a d'ailleurs pris la parole au nom du gouvernement et il a été chahuté à quelques reprises.

Il faut souligner ici que M. Charbonneau s'était présenté à la cérémonie avec Mme Leblanc-Banty et qu'elle et M. Paquette sont demeurés à ses côtés tout au long. Les deux ministres démissionnaires, deux des héros du jour, semblaient d'ailleurs passablement mal à l'aise devant l'attitude des chahuteurs.

Le député Charbonneau a parlé du nécessaire respect des convictions des uns et des autres.

Avant lui, le président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, Gilles Rhéaume, avait soulevé la foule en prononçant un discours d'une rare énergie.

« Il n'y a qu'une façon de faire l'indépendance, a-t-il lancé : c'est d'en parler, c'est d'en parler toujours, c'est d'en parler partout, c'est d'en parler à temps et à contre-temps, c'est d'en parler quand bien même personne ne voudrait plus en entendre parler ! »

M. Rhéaume a annoncé qu'il entreprendrait après les fêtes une tournée des cegeps avec tous les indépendantistes qui voudront bien l'accompagner : « Que tous les indépendantistes se lèvent et disent pourquoi ils veulent l'indépendance ! Levez-vous, indépendantistes, cessez de vous taire ! L'indépendantisme n'est pas mort et un jour il va falloir réaliser qu'on n'a rien à attendre d'Ottawa ! Ottawa ne fera rien pour le Québec ! Répétons cela jusqu'à ce que tout le monde l'ait compris ! Vive le Québec libre, vive l'indépendance ! »

À la toute fin de la cérémonie, après le dépôt des couronnes de fleurs devant le monument aux Patriotes, M. Paquette a laissé croire à d'aucuns, ne serait-ce que l'espace d'une fraction de seconde, qu'il proposait la création d'un nouveau parti indépendantiste.

« Gilles Rhéaume disait tout à l'heure qu'il fallait nous donner un rassemblement des indépendantistes au Québec. J'en suis. Mais je pense qu'il faut aussi se donner un parti de la souveraineté du Québec... et ce parti-là pour moi, c'est le Parti québécois. Il faut garder notre parti souverainiste ! »



Parmi les patriotes présents hier, on remarquait notamment Jean-Pierre Charbonneau, Jacques Léonard, Gilbert Paquette et Denise Leblanc-Bantey. photo Armand Trottier, LA PRESSE

Le vice-président du PQ justifie la décision du chef

■ GRAND-MÈRE (PC) — Le vice-président national et conseiller au programme du Parti québécois, M. Jules-Pascal Venne, considère que la mise en veilleuse de l'idée souverainiste lors de la prochaine campagne électorale ne signifie absolument pas que celle-ci est tout simplement abandonnée.

Alors qu'il prenait la parole devant l'assemblée générale annuelle du PQ du comté de Laviolette, hier, il a fait un véritable plaidoyer en faveur de l'indépendance du Québec, mais en la situant dans le cadre socio-économique actuel.

« Le Québec progresse depuis 1976, tout ça va déboucher sur la souveraineté politique », de préciser M. Venne, qui devait affirmer que M. Lévesque n'a jamais voulu remettre en cause l'objectif fondamental du parti, qui est de rendre le Québec indépendant.

« Tous les sondages nous indiquent que les Québécois ne sont pas prêts à se prononcer sur la souveraineté ; il y en a au moins 80 p. cent », de souligner M. Venne, en expliquant que pour les Québécois, il y a présentement autre chose à faire, et que les priorités sont celles de l'économie, du chômage, etc.

Les 77 militants péquistes ont chaudement accueilli la décision du député de Laviolette, M. Jean-Pierre Jolivet, qui leur a officiellement annoncé qu'il sera candidat lors des prochaines élections générales au Québec, en plus de donner son appui au chef René Lévesque. Lui aussi a affirmé qu'il fallait tenir compte de la réalité socio-économique du Québec et réajuster la position du parti.

Jacques Parizeau quitterait aussi son siège de député

■ Le ministre démissionnaire des Finances Jacques Parizeau quittera son siège de député à l'Assemblée nationale dès demain, prédit la présidente de l'association du Parti québécois de sa circonscription.

ANDRÉ NOËL

Lise Vallée-Bernier a déclaré hier que, selon elle, le député de l'Assomption se sentirait incapable de traverser le parquet de l'Assemblée nationale pour combattre ses camarades du Parti québécois.

« Je m'attends à ce qu'il démissionne comme député... tout simplement parce que je le connais, a-t-elle dit. Jacques Parizeau n'irait pas siéger en Chambre pour voter, par exemple, un blâme contre son gouvernement. »

D'après elle, toutefois, l'ancien ministre des Finances ne quitterait pas la vie politique.

L'exécutif de l'association péquiste de l'Assomption avait convoqué une conférence de presse hier pour soutenir la démission de son représentant en Chambre et signifier son intention de participer activement au congrès spécial du 19 janvier prochain.

Un rejet

« L'exécutif est d'accord avec la position des 12 ministres radicaux à savoir qu'il ne doit pas y avoir une élection référendaire, mais que la question de la souveraineté doit demeurer présente et importante », a affirmé Mme Vallée-Bernier.

Au cours d'une assemblée lundi dernier, 76 membres du PQ de la circonscription ont rejeté la thèse du chef du Parti, René Lévesque, voulant que la souveraineté ne soit plus qu'une police d'assurance à utiliser en cas d'échec dans les relations avec le gouvernement fédéral.

« Nous croyons au contraire que la souveraineté est toujours une nécessité vitale pour le Québec, a expliqué la présidente de l'exécutif. Et nous espérons faire triompher ce point de vue au congrès spécial. »

Le Point présente cette semaine:

- Un reportage sur l'aide canadienne en Éthiopie
- Une visite dans une léproserie au Pérou
- Une interview avec un médecin de la Gaspésie qui crie à l'injustice
- Un document sur la survie des baleines dans le golfe Saint-Laurent
- Un reportage sur l'univers des femmes culturistes

Avec Pierre Nadeau et Simon Durivage Du lundi au vendredi à 22h27

La télévision de Radio-Canada
Vous méritez ce qu'il y a de mieux

GOODYEAR
VENTE DE PNEUS TOUTES SAISONS CEINTURÉS D'ACIER
VENTE DE TOUS LES PNEUS ARRIVA Depuis 54.95 P155/80R13 BANDE BLANCHE
LE RADIAL TOUTES SAISONS DE PREMIÈRE QUALITÉ DE GOODYEAR. PERFORMANCE ÉPROUVÉE.

D'AUTRES RADIAUX TOUTES SAISONS DE GOODYEAR À BAS PRIX COURANTS !

TIEMPO BANDE BLANCHE 49.95 P155/80R13

57.95 TIEMPO BANDE BLANCHE P165/75R13	62.95 TIEMPO BANDE BLANCHE P185/80R13	69.95 TIEMPO BANDE BLANCHE P185/75R14	71.95 TIEMPO BANDE BLANCHE P195/75R14	74.95 TIEMPO BANDE BLANCHE P205/75R14
76.95 TIEMPO BANDE BLANCHE P205/75R15	82.95 TIEMPO BANDE BLANCHE P215/75R15	87.95 TIEMPO BANDE BLANCHE P225/75R15	92.95 TIEMPO BANDE BLANCHE P235/75R15	POSE COMPRISE

HUILE, FILTRE ET LUBRIFICATION 15.95
La plupart des camions légers et des voitures nord-américaines et importées. Comprend jusqu'à 5 litres d'huile Quaker State 10W30, filtre à huile neuf et lubrification du châssis. L'huile et le filtre à huile diesel peuvent entraîner des frais additionnels.

MISE AU POINT DE 12 MOIS GARANTIE
Comprend 3 analyses et mises au point additionnelles du moteur pendant l'année qui suit l'entretien original. Notre entretien garanti comprend la pose de bougies d'allumage neuves et la vérification des systèmes de charge, de démarrage et du moteur.
55.95 4 cyl. 64.95 6 cyl. 73.95 V6 et 8 cyl.
(Allumage non-électronique : 8,50 $ en sus)
La plupart des camions légers et des voitures nord américaines et importées.

OFFRE SPÉCIALE WRANGLER-BOTTES KODIAK
Achetez quatre pneus radiaux Wrangler de Goodyear pour camions légers et ne payez que 24,95 $ pour une paire de bottes de travail/sport Greb de Kodiak.
Ou achetez deux pneus radiaux Wrangler et ne payez que 34,95 $ pour vos bottes.
Rendez-vous au Centre Go Goodyear participant pour des renseignements complets.
ACHETEZ QUATRE WRANGLER! PROCUREZ-VOUS UNE PAIRE DE KODIAK pour seulement 24.95

CENTRES GO GOODYEAR

MONTRÉAL 5750, Côte de Liesse 731-6471
2615, rue Ontario est 527-8364
AHUNTSIC 10220, boul. St. Laurent 381-2591
MONTRÉAL CENTRE-VILLE 5135, av. Papineau 527-9854
MONTRÉAL CENTRE-VILLE 9170, rue Sherbrooke est 352-2662
11, boul de Maisonneuve est 849-8031
ST-LÉONARD 9255, boul. Lacordaire 325-3280
LAVAL-CHOMEDEY 1250, boul. Labelle 688-3575
LAVAL-PONT-VIAU 366, boul. des Laurentides 677-0210
LA SALLE 1870, av. Dollard 363-0633
VERDUN 4000, av. Verdun 761-4568
CHATEAUGUAY 104, boul. d'Anjou 691-3160
LONGUEUIL 85, boul. Ste-Foy 679-5250
DOLLARD-DES-ORMEAUX 4910, chemin des Sources 684-9532
ST-MICHEL 3845, rue Jean-Talon 729-4394

CENTRES DE CAMIONS GOODYEAR
ST. LAURENT 1340, montée de Liesse 334-9312
ANJOU 8301, boul. Métropolitain 354-7444
Certains services mécaniques peuvent ne pas être disponibles à tous les Centres de camions Goodyear.

•De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine. •Samedi : de 7 h 30 à 17 h 00. •Garantie à l'échelle nationale •Portez le tout à votre compte

ÉDITORIAL

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

ROGER D. LANDRY
président et éditeur

MICHEL ROY
éditeur adjoint

CLAUDE GRAVEL directeur de l'information
JEAN-GUY DUBUC éditorialiste en chef

Pourquoi ignorer Taiwan?

D'habitude, Ottawa fait tout son possible pour faciliter le commerce entre le Canada et d'autres pays, mais dans le cas de Taiwan il y a une grave lacune. Comme le relevait Alain Dubuc dans sa série d'articles sur Taiwan, les contacts commerciaux entre les deux pays se font parfois au prix de longs périples inutiles. Il semblerait que, dans l'intention d'effacer toute ambiguïté dans nos relations politiques et diplomatiques avec la République populaire de Chine, le gouvernement soit incapable d'aider les Canadiens à maintenir des relations privées ou commerciales avec les habitants de Taiwan.

On pourrait croire que la politique canadienne à l'égard de la Chine soit assez bien définie maintenant pour qu'il soit possible de favoriser des liens économiques et commerciaux avec l'île.

La politique étrangère du Canada est du domaine exclusif du gouvernement fédéral, mais Ottawa n'a pas la même exclusivité quand il s'agit de relations commerciales, financières et culturelles. Les gouvernements provinciaux, les entreprises, les universités et les simples particuliers peuvent établir des liens avec l'étranger pour autant que ces liens n'affectent pas les droits et les obligations de l'État fédéral. De son côté, Ottawa doit faciliter l'établissement de ces liens à l'étranger.

C'est le Canada qui perd le plus du fait qu'il est laborieux et coûteux pour les hommes d'affaires de Taiwan de venir au Canada. Le Canada importe deux fois plus qu'il ne vend à Taiwan et ce déséquilibre s'explique en partie par les obstacles qui existent à une simple visite au Canada. Par exemple, un homme d'affaires de Taiwan qui veut importer des pièces d'automobiles pourrait se trouver à Detroit. Si les pièces qu'il cherche sont fabriquées à Windsor et qu'il veut aller sur place pour se renseigner, il doit faire le détour par Hong Kong pour obtenir un visa. Il n'y a pas lieu de s'étonner si nos exportations vers Taiwan se portent si mal.

L'économie de Taiwan est une des plus dynamiques au monde. Le Canada a beaucoup de peine à rester dans le peloton de tête des pays industrialisés et pourrait bénéficier des efforts faits à Taiwan pour s'adapter aux technologies nouvelles et pour développer sa propre haute technologie. La possibilité d'établir des liens scientifiques et techniques est aussi prometteuse que de développer davantage les échanges commerciaux.

Les barrières artificielles entre les deux pays nuisent plus au Canada qu'à Taiwan parce que les autres pays occidentaux ne suivent pas une politique aussi rigoureuse. Ils entretiennent des missions officieuses à Taiwan. Ce sont des chambres de commerce ou des missions culturelles qui peuvent aider les intérêts de leurs citoyens dans l'île et faciliter les voyages de Taiwanais à l'étranger.

Il n'y a aucune raison pour que le gouvernement change sa politique bien définie à l'égard de la Chine populaire et cherche à améliorer ses relations dans tous les domaines avec elle. Cela ne devrait toutefois pas se faire au détriment des Canadiens qui cherchent à entretenir des liens privés, qu'ils soient commerciaux ou autres, avec Taiwan.

Frédéric WAGNIÈRE

L'Éthiopie à en devenir idiot

Tout pour l'Éthiopie, sauf à manger! Arriverons-nous seulement à faire le compte de tous les reportages télévisés ou publiés, de tous les commentaires, de tous les éditoriaux, de toutes les opinions des savants experts, de tous les appels, de toutes les suppliques, sans doute aussi de toutes les prières depuis qu'est rebâchée l'insupportable vérité? D'ici à Noël, 900000 Éthiopiens vont crever de faim, quelle que soit l'aide internationale apportée, et ce n'est qu'un début.

Encore une fois, on dira que les médias exploitent la misère d'autrui. Fallait-il cacher la vérité, omettre de montrer à l'humanité la scandaleuse image d'enfants mourant d'inanition? Ils auront péri sans même avoir eu le temps de savoir ce qu'ils sont venus faire ici-bas. Comment regarder ces images, entendre ces récits, le ventre plein? Comment parler de ce scandale, même à voix basse, sans avoir l'air idiot?

Il se passe toujours quelque chose dans la conscience de nos contemporains face à l'immensité du malheur des autres. La mort de six ouvriers à la suite de l'effondrement d'un pont est certes un événement tragique exigeant qu'on s'apitoie. Mais c'est tout de même un événement moins tragique qu'une famine susceptible d'entraîner la perte de millions de vies.

En sorte que la première réaction devant la tragédie éthiopienne en est une de reconnaissance ou de satisfaction à la pensée que ce n'est pas ici, dans notre beau continent nord-américain, dans notre beau Canada, dans notre belle province (appelée d'ailleurs « La Belle Province ») que des choses pareilles pourraient survenir.

Certes, il y aura toujours des pauvres parmi nous. Mais comme le sentiment du bonheur naît toujours des comparaisons, on se dit que, somme toute, vivre sur une terre d'abondance vaut tout de même mieux que de traverser des déserts sans pain ni eau.

Cette première réaction passée, la mauvaise conscience s'installe. Pour la chasser, rien de mieux qu'un don, qu'une obole, qu'un grand et généreux sacrifice.

Les gens ont été touchés et ils ont été généreux. Dans LA PRESSE de vendredi paraissait la lettre d'une association d'entraide pour l'Éthiopie exprimant la joie de voir « les Canadiens en général et les Québécois en particulier manifester leur solidarité ».

Les esprits froids franchissent une autre étape, se demandent comment de pareils désastres peuvent survenir et comment il faut faire pour les prévenir. Car, après tout, ces famines ne sont pas nouvelles. En 1973, sous Hailé Sélassié, l'Éthiopie avait connu les affres de la faim. Les successeurs du roi, adeptes de la faucille et du marteau, n'ont pas su conjurer le péril.

Cet aspect des choses est traité avec pudeur. Par les uns pour ne pas décourager les élans de ceux qui estiment que le plus pressant est de soulager la misère des masses malheureuses, par les autres pour cacher que le communisme ne fait pas nécessairement le bonheur des peuples.

La tragédie éthiopienne salit le visage de l'humanité. Les seuls qui n'ont pas l'air idiot sont ceux qui, étant sur place, médecins, infirmières, missionnaires, donnent à manger à ceux qui ont faim. Ceux-là sauvent l'honneur.

Guy CORMIER



(Droits réservés)



(Collaboration spéciale)

Marc Laurendeau

Le débat féroce ravive brusquement la flamme

Le débat féroce qui secoue le gouvernement Lévesque et déchire le Parti québécois, dans un climat survolté par l'émotion, produit un résultat étonnant. Lorsqu'on discute avec des militants, une constatation survient vite: ce débat ravive la flamme chez des indépendantistes ancrés dans la torpeur, convaincus que plus rien ne se passerait.

Mais l'enthousiasme soudain des indépendantistes pourrait n'être qu'une flambée. Une douche d'eau froide était apportée par les dénonciations sévères et désabusées de quelques-uns des créateurs les plus influents.

Le poète Gaston Miron, les cinéastes Denys Arcand et Jean-Claude Labrecque, l'écrivain et éditeur Victor-Lévy Beaulieu, le romancier Louis Caron parlaient tous, dans *Le Devoir* de samedi, d'un retour à 1936, là où Duplessis avait imposé sa propre volonté au devenir du Québec, écartant Paul Gouin de son chemin après l'avoir utilisé pour esquisser un semblant de consensus.

Gaston Miron dit éprouver une tristesse sans nom pour Lévesque qui parle de réalisme quand «le réalisme c'est aussi d'avoir un avenir». Pour sa part, Victor-Lévy Beaulieu déclare que l'actuel premier ministre a affaibli le Québec au maximum: «On ne fait plus peur à personne!».

Cette véritable charge apparaîtra au gouvernement Lévesque comme une forme de rupture, d'abandon par ses meilleurs alliés, qui avaient fait pénétrer l'idée de liberté, de «pays à bâtir» dans diverses formes d'art. Une conclusion paraît s'imposer: si jamais le projet d'indépendance doit prendre quelque envol, ce doit être sous une autre forme, grâce à un autre véhicule. Peut-être pourrait-il s'agir d'une forme de nationalisme économique, issue des milieux d'affaires francophones, et apparentée au vent de résistance qui a soufflé sur le Québec lorsque le cabinet Trudeau s'en est pris à une institution importante chez nous, la Caisse de dépôt.

La démission de cinq ministres crée une énorme commotion dans l'opinion publique. Le départ de quelques députés ne fait qu'accentuer la crise. Pour moins que cela, le gouvernement Bourassa fut brusquement déconsidéré en 1975. Lorsque Jérôme Choquette, ministre de l'Éducation et ancien ministre de la Justice, quitta le cabinet avec fracas, dénonçant le penchant de Robert Bourassa pour l'ambiguïté, dans sa politique linguistique et scolaire, une brèche importante venait de s'ouvrir.

Ceci dit, la proposition de M. René Lévesque à l'exécutif de son parti reflétait le consensus informel d'une majorité d'associations régionales et n'était pas dénuée de bon sens. Plutôt que d'affirmer que les prochaines élections générales porteraient principalement sur la souveraineté du Québec, il s'agissait de faire dire désormais à l'article 1 du programme que «le Parti québécois a pour objectif fondamental de réaliser la souveraineté du Québec». Comme certains militants ont semblé le comprendre, le but pouvait être de ne pas inclure des éléments de stratégie électorale dans le programme.

Mais au-delà des textes se trouve le terrible coup de poker tenté par M. René Lévesque. L'opération semblait destinée non seulement à rallier prestement l'exécutif mais à faire tomber des têtes au sein du Conseil des ministres. Quelques jours avant la manoeuvre, le conseiller spécial du gouvernement, M. Claude Charron, prédisait d'importantes démissions. Invité par la suite à la télévision, comme analyste et témoin privilégié d'une époque, M. Charron semblait posséder en mémoire une liste de ceux qui devaient partir et n'avaient pas encore quitté le cabinet.

La probabilité d'une victoire dans St-Jacques (où des sondages sérieux accordaient 10% d'avance au candidat du PQ, M. André Boulerice) amena vraisemblablement M. René Lévesque à procéder de manière expéditive. Car un premier triomphe dans une élection partielle aurait démontré le bien-fondé de sa stratégie de mise en veilleuse. Mais les ministres irréductibles avaient décidé de le priver de cet atout important. Ils utilisèrent l'arme suprême mais dont on ne peut user qu'une fois: la démission.

Le départ d'un grand seigneur comme Jacques Parizeau, redouté dans les conférences fédérales-provinciales, inventeur de formules ingénieuses d'exemptions fiscales stimulatrices, ébranle le gouvernement. Tout comme le ferait une démission, moins assurée celle-là, de cet homme profondément cultivé qu'est M. Camille Laurin, dont l'expérience remonte aux racines du PQ. Les intendants, Duhaime, Bérubé, Clair, Marcoux et Tardif possèdent, à divers degrés leurs dossiers, mais ils n'ont guère l'attrait politique des étoiles qui comptent partir.

Le seul moyen d'assainir le climat reste une course au leadership. M. René Lévesque pourrait s'y porter candidat ou remettre le flambeau à M. Pierre-Marc Johnson. Et M. Jacques Parizeau devrait enfin s'y présenter. Cet exercice démocratique, longtemps retardé, vaudra mieux que tous les coups de force.

REVUE DE PRESSE

La censure au gouvernement

Le nouveau gouvernement fédéral, qui a clamé à tous vents son intention d'administrer le pays au vu et au su de tous, n'a certes pas convaincu le ministre des Affaires extérieures du bien-fondé d'une telle politique. M. Joe Clark menace gravement cette ouverture en imposant la censure aux fonctionnaires qui sont sous ses ordres.

Une directive a été émise à l'intention de tous les diplomates canadiens leur interdisant de s'entretenir avec les journalistes, même lors de réunions à caractère social, sans en avoir obtenu préalablement la permission.

Le ministre des Affaires extérieures est dans son droit lorsqu'il s'inquiète des informations imprécises ou erronées circulant sur son ministère. Il est normal qu'il réclame de ses fonctionnaires de ne pas commenter les décisions politiques ou certains documents tenus secrets pour des raisons de sécurité.

Il a toutefois choisi d'appliquer une solution dangereuse au problème en imposant une censure totale. Or, il est à souligner que les rumeurs sont souvent provoquées par l'absence d'informations concrètes. La censure ne peut qu'être source de rumeurs multiples.

The Calgary Herald

Le retour de M. Trudeau

La perspective est horrible. Pierre Trudeau affirme que si le leader de l'Opposition John Turner et autres libéraux continuent de le blâmer pour le piètre état dans lequel se retrouve le Parti libéral, il pourrait bien faire un retour en politique.

Une telle menace devrait suffire à rendre quiconque — même les libéraux à tous crins qui sont à la recherche d'un bouc émissaire — aussi muet qu'un ministre conservateur.

M. Turner, qui a décidé de ne plus participer à ces règlements de comptes, fait preuve de sagesse. Non sans faire preuve de tact, il déclare qu'on ne saura jamais si M. Trudeau aurait pu réaliser un nouveau miracle contre les tories de Brian Mulroney, comme il le prétend.

Peut-être aurait-il pu. Mais, encore là, M. Trudeau, dans toute cette affaire, n'a fait que nous donner un nouvel exemple de son personnage.

Même à la retraite, M. Trudeau possède l'art d'attirer l'attention. Même de son exil politique, ses déclarations ont une grande portée.

«Surveillez-moi de près», a-t-il dit, menaçant.

Non, merci M. Trudeau, nous préférons poursuivre sans vous.

The Edmonton Journal

Le mirage conservateur

Les politiques du nouveau gouvernement conservateur du Canada prennent de plus en plus l'aspect d'un mirage. La vision projetée par les tories brillent de façon séduisante à l'horizon, mais elle semble ne jamais se rapprocher. Aujourd'hui, après l'ouverture du Parlement et la lecture du discours du Trône, les Canadiens en savent autant sur Brian Mulroney et le gouvernement qu'il dirige qu'ils en savaient deux mois plus tôt, lorsqu'ils les ont élus. Ce qui revient à dire qu'ils n'en savent presque rien.

Les discours du Trône, il va de soi, sont reconnus pour n'être jamais très consistants. En règle générale, on accepte qu'ils reposent sur des objectifs très vagues. Pourtant, même les discours les plus ternes du passé ont rarement été aussi vides de substance que celui que M. Mulroney a remis aux mains du gouverneur général Jeanne Sauvé.

Les Canadiens méritent de connaître avec plus de détails les intentions de celui qu'ils ont élu en septembre dernier en lui accordant un mandat sans précédent.

The Winnipeg Free Press

RÉPLIQUE

Le point sur l'avortement

L'auteur est président de la Corporation professionnelle des médecins du Québec.

Peu de sujets suscitent autant d'émotivité et de passion que l'avortement. De même, peu de situations sont aussi difficiles à vivre que celles d'une grossesse non désirée. Bien sûr, un avortement n'est jamais souhaitable, mais devient malheureusement une solution de dernier recours pour bon nombre de femmes. Qui sommes-nous pour juger ces femmes et

Augustin ROY, m.d.

leur donner des leçons de moralité? Est-il préférable de se voiler la face et de refuser de voir la réalité de tous les jours? Est-il pensable de retourner à la période des avortements clandestins avec leur cortège de complications et de mortalités? A ce que je sache, nous ne vivons pas dans un monde angélique, mais plutôt dans une société de plus en plus violente, égoïste et dure qui recèle encore beaucoup de misère humaine. Au lieu de distribuer des condamnations à droite et à gauche, certains auraient intérêt à consacrer leurs énergies à l'aide aux suicidaires, aux jeunes aux prises avec la drogue et la prostitution, aux enfants battus et mal aimés, aux femmes violées, aux chômeurs découragés, aux vieillards abandonnés et j'en passe.

L'avortement n'est évidemment pas une méthode contraceptive. C'est toujours l'aboutissement d'un échec de la contraception ou le résultat d'une erreur humaine dont aucune femme n'est à l'abri. Naturellement, aucune femme ne devient enceinte avec l'intention de se faire avorter et aucune femme n'envisage l'avortement avec plaisir. C'est toujours un drame humain qui se joue et qui risque de laisser des traces psychiques si la femme est culpabilisée outre mesure.

La plupart des femmes ont un désir profond et naturel d'avoir des enfants et de les élever dans de bonnes conditions. Mais une grossesse, ce n'est pas seulement une période de gestation de neuf mois, c'est un contrat de vingt ans et plus pour une femme et son conjoint, lorsqu'il existe. Si le nombre d'enfants par famille diminue, c'est justement parce qu'il est devenu de plus en plus difficile de remplir les dispositions de ce contrat.

L'enfant à naître ayant droit à l'amour et à une certaine qualité de vie, il est normal qu'une femme s'interroge sur son aptitude à devenir mère, quand une grossesse n'a pas été planifiée. Que par le biais de la prévention et de l'éducation, l'on réduise au minimum les grossesses non désirées, c'est parfait. Mais que l'on parle encore d'imposer une grossesse, c'est insensé. L'époque de la femme manufacture de bébés est révolue. Chaque maternité doit être assumée totalement avec joie, sérénité et responsabilité.

Plusieurs semblent oublier que l'avortement est légal au Québec lorsqu'il est sanctionné par un comité d'avortement thérapeutique d'un hôpital accrédité. En 1983, il s'est fait 9,655 avortements dans ces hôpitaux. Le problème, c'est qu'approximativement 90% de ces avortements ont été pratiqués à Montréal et les environs. Un hôpital dans les Cantons de l'Est et un dans le Bas du fleuve et la Gaspésie ont fait presque tout le reste. Pourtant, l'accessibilité des services de santé pour tous les citoyens est supposément un principe sacré garanti dans les lois. C'est en vertu de ce principe que trois «centres des femmes» et huit centres locaux de services communautaires, dont deux situés en dehos du Montréal métropolitain, ont organisé depuis quelques années des cliniques de planning familial, incluant l'avortement; il en est de même de quelques cliniques médicales privées, toujours à Montréal. L'universalité des services médicaux que tous les politiciens garantissent pour se faire élire, qu'en arrive-t-il?

La loi est-elle bien appliquée? Certainement pas. Bien sûr, il s'agit d'une loi permissive, qui ne force personne à faire un avortement ou à en avoir un, ce qui est correct. La loi est-elle applicable? Dans le contexte actuel et pour une foule de raisons, je suis obligé de répondre non. Alors, que faire face à une loi mal appliquée et inapplicable? Il faut avoir le courage de demander sa modification pour qu'elle devienne respectée et respectable. Il faut d'abord faire enlever toute référence aux comités d'avortement thérapeutique qui sont discriminatoires pour les femmes et contraires à la justice naturelle puisque les femmes y sont jugées sans y être entendues, sans parler des délais encourus qui rendent la situation encore plus compliquée. Il faudrait aussi s'interroger sur la nécessité de n'accepter que les avortements faits dans les hôpitaux, maintenant qu'il a été démontré que des cliniques médicales privées et publiques bien équipées pouvaient être aussi sécuritaires et sécurisantes pour la patiente. Ce changement serait peut-être un soulagement pour bien des hôpitaux.

Personne n'encourage l'avortement et personne n'aime parler de cette pénible réalité. Partout dans le monde, la population, y inclus les médecins, est divisée sur le sujet, parce que chacun réagit en fonction de son vécu et de ses valeurs propres. Il faut d'ailleurs respecter l'opinion de chacun. Mon expérience m'a enseigné que tout le monde est contre l'avortement, sauf quand une personne est elle-même concernée ou qu'une de ses proches le requiert. Alors, et c'est normal, les principes et les objections tombent miraculeusement. L'avortement, c'est une affaire intime, une affaire personnelle qui regarde principalement une femme et son ou ses thérapeutes. Tant mieux si elle peut continuer volontairement sa grossesse. Sinon, elle a le droit d'être aidée, et non humiliée et traumatisée davantage.

Peut-on me permettre de rêver d'un jour où l'hypocrisie sera disparue, où la méchanceté n'existera plus, où l'honnêteté prévaudra, où l'homme ne se trompera plus, où tous s'aimeront et s'entraideront? Je rêve, seul et en mon nom personnel. En attendant, je suggère à ceux qui prennent les articles de journaux pour la Bible d'essayer de s'imaginer comment on peut arriver à résumer correctement en quelques paragraphes un témoignage de près de quatre heures sur un sujet très complexe. Moi, j'ai eu peine à reconnaître mes propos tellement tout était enchevêtré. Avant de juger et de condamner, il faut vérifier et contrôler. Élémentaire prudence.

La suppression du recensement de 1986: économie coûteuse?

Il semble bien que le gouvernement du Canada a l'intention de supprimer le recensement qui était prévu pour 1986. Une économie de 120 à 150 millions de dollars. Cela se justifie-t-il? Nous sommes mal placés pour décider si une économie comparable présenterait moins ou plus d'inconvénients si elle était faite ailleurs. Mais nous sommes persuadés qu'elle est fort dommageable pour beaucoup de personnes et beaucoup d'organismes.

Il y a deux grandes catégories d'utilisateurs de recensement: les chercheurs et les planificateurs-organisateurs. Les soussignés appartiennent à la première catégorie. De notre point de vue, c'est-à-dire du point de vue de la plus grande partie des recherches de nature sociale conduites dans les universités, les besoins pourraient être satisfaits si l'on remplaçait le recensement par une enquête portant sur un gros échantillon: deux ou trois pour cent de la population par exemple. Ce substitut éventuel nous paraît essentiel pour suivre l'évolution de phénomènes sociaux qui se modifient rapidement: mariages de diverses formes, divorces, familles monoparentales, composition des ménages et des familles, caractéristiques linguistiques, migrations suivant diverses caractéristiques, etc.

Cependant, ce substitut — à supposer qu'on ait l'intention de nous l'offrir — risque d'être tout à fait inapproprié pour tous les planificateurs et organisateurs qui, eux, ont besoin d'informations sur les populations locales: études de marché pour les entreprises privées, estimations des besoins pour toute une série de services publics (santé, enseignement, urbanisme, logements). Il est rare que ces planificateurs puissent se satisfaire d'échantillons relativement faibles par rapport à la population. Dans une région de 10000 habitants, un échantillon de deux pour cent correspond à 200 personnes, dont vingt, environ, ont plus de 65 ans. C'est trop peu pour établir les besoins des vieux de la région. Il y a des centaines d'exemples de cette nature.

On pourait ajouter qu'une bonne partie des 120 à 150 millions de dollars servent à rémunérer du personnel d'appoint temporaire dont la majorité gagnent de faibles revenus.

Faut-il interrompre, dans ces conditions, une série de recensements qui dure maintenant depuis 30 ans? Il nous semble que c'est là une économie qui risque d'être bien coûteuse.

Yolande Lavoie, Nicole Marcil-Gratton, Robert Choinière, Norbert Robitaille, François Nault, André Guillemette, Yves Landry, Bertrand Desjardins, Paul-Marie Huot, Evelyne Lapierre-Adancyk, Denis Morissette, Jacques Légaré, Gilbert Lagrange, Yves Péron, Micheline Fréchette, Victor Piché, Sylvie Gauvin, Robert Bourbeau, Marc Tremblay, Hubert Charbonneau, Jacques Henripin.

Professeurs et chercheurs à l'Université de Montréal (Département de démographie)

La restructuration scolaire

Plusieurs croyaient qu'il était fini le temps où l'Église catholique faisait la pluie et le beau temps au Québec. Pourtant l'Assemblée des évêques a pu à nouveau dicter ses volontés au ministre de l'Éducation pour que le projet de loi 3 sur la restructuration scolaire sauvegarde une tradition d'injustices malgré la Charte québécoise des droits et libertés. Non seulement ce projet de loi maintient-il toutes les discriminations religieuses et les inégalités de services déjà dénoncées lors du dépôt de la loi 40, mais il marque une étape supplémentaire dans la légalisation des discriminations en limitant les libertés fondamentales de certains citoyens au nom des croyances religieuses des autres.

En effet, l'article 80 aura pour effet de créer deux catégories juridiques de citoyens: les uns jouissent de l'entière possession de leurs libertés fondamentales, les autres non. On institutionnalise ainsi l'inégalité juridique et la discrimination religieuse, ce qui est inacceptable dans une société qui se veut démocratique. En limitant la portée des libertés fondamentales définies à l'article 43 de la Charte des droits et libertés de même que la portée des discriminations interdites énumérées à l'article 10, la loi 3 prive certaines catégories de personnes de leur droit de recours en vue de faire corriger des situations dans lesquelles leurs libertés seraient brimées. C'est la loi des mesures de guerre en éducation!

Avec un tel article, aucune minorité ne pourra contester l'intégration de croyances et de valeurs religieuses dans un projet éducatif. De plus, il serait faux de prétendre qu'on pourrait contester les aménagements d'un tel projet puisque se mise en oeuvre fait partie intégrante du projet éducatif lui-même. Le Livre blanc définit le projet éducatif comme «une démarche (concertée) par laquelle on cherche à nommer les besoins, à fixer les priorités, à choisir les moyens, à les mettre en oeuvre et à juger (...) des résultats obtenus» (p. 39). On ne pourra donc contester ni les orientations du projet ni les moyens retenus pour le réaliser.

Le seul fait que des enfants doivent baigner dans un milieu scolaire imprégné de croyances religieuses qu'ils ne partagent pas et qui orientent l'enseignement et les activités de l'école, le seul fait que des enfants n'aient pas droit aux mêmes services éducatifs que d'autres, le seul fait qu'ils soient marginalisés dans la vie de l'école, mis à l'encart comme des bêtes étranges, le seul fait que ces enfants finissent pas vouiloir se retrouver en catéchèse à cause des pressions qu'ils subissent sera insuffisant pour dire qu'il y a atteinte à la liberté de conscience. Bien sûr l'élève exempté pourra demeurer assis pendant la prière, demeurer à la bibliothèque pendant les offices religieux et cela suffira pour démontrer que sa liberté, son égalité et son intégrité sont respectées...

Par contre, rien dans la loi 3 n'empêchera une minorité religieuse de contester un projet éducatif laïque au nom des articles 3 et 10 de la Charte puisque la suppression de ces articles ne vaut que dans le cadre des projets éducatifs confessionnels. Ce qui veut dire qu'en aucun temps ceux qui ne partagent pas les convictions catholiques ou protestantes n'auront leurs libertés fondamentales pleinement garanties.

L'article 80 contredit donc de façon flagrante le principe des libertés fondamentales de la personne en faisant prévaloir le concept de majorité/minorité dans l'exercice des droits fondamentaux qui sont pourtant des droits individuels.

La loi 3 devient ainsi l'antithèse même du Livre blanc qui justifiait la nécessité d'une restructuration scolaire «pour mieux garantir le plein respect des droits et libertés» (pp. 15, 59). Le seul ajout d'un article qui suspend les droits et libertés pour permettre des projets éducatifs confessionnels est une illustre démonstration du caractère discriminatoire de ces projets.

L'article 682 de la loi 3 suspend également les libertés fondamentales et les garanties juridiques qui y sont attachées dans la Charte canadienne des droits. Ici elles sont suspendues pour tous et dans toute l'étendue de la loi, c'est-à-dire dans toutes la sphère scolaire. Selon l'article 1 de la Charte canadienne, le gouvernement du Québec devra démontrer que son geste «se justifie dans le cadre d'une société libre et démocratique». Si ces articles sont maintenus, ce sont donc des chartes amputées de leurs nerf vital, des chartes auxquelles on a enlevé la partie essentielle sur les droits fondamentaux qu'il faudra enseigner à l'école québécoise...

Que le ministre Bérubé ait négocié cette loi avec le pouvoir clérical nous apparait comme une lâche démission politique et un «à-plat-ventrisme» honteux. Qu'il ait limité les libertés fondamentales d'une partie des citoyens afin de plaire aux évêques est un geste odieux indigne d'un élu qui se doit de protéger les droits de tous et de chacun.

Vitement une autre révolution tranquille.

Daniel BARIL
Président
Mouvement laïque québécois

À propos du Parti québécois

Quand la fin justifie les moyens

Le 9 juin 1984 le congrès national du Parti québécois adoptait sur divison la proposition voulant qu'à la prochaine élection, un vote pour un député du Parti québécois égale un vote pour la souveraineté. Ce faisant, les délégués réaffirmaient leur volonté de faire la souveraineté du Québec, non sans semer sur leur passage des embûches que leur fierté nationale, animée d'un enthousiasme viscéral et contagieux les empêchait d'identifier.

Or, lorsqu'un symptôme laisse présager l'existence d'une pathologie potentiellement maligne, l'élaboration d'un plan de traitement dépend de l'exactitude du diagnostic. De tous les coins de la base on constate que l'élection référendaire comporte un risque suicidaire important. À défaut de loi sur la protection des partis politiques, c'est la base tout entière qui devrait prévenir ce geste impulsif.

Dans la conjoncture actuelle, une élection référendaire permettrait à Robert Bourassa de prendre très majoritairement le pouvoir avec une équipe dont l'attitude et la performance comme opposition jettent des doutes sur sa capacité de défendre les intérêts du Québec. La complicité des libéraux fédéraux et provinciaux ne laisse présager rien de bon quant aux négociations fédérales-provinciales à venir. De plus, la venue au pouvoir de l'équipe Bourassa n'aurait rien d'un changement: elle a peu de nouvelles idées et peut de relève.

Le Parti québécois de son côté détient un bon nombre d'atouts qui pourraient lui valoir à nouveau les faveurs de l'électorat. C'est un parti qui a toutes ses racines au Québec. Sa vocation nationaliste en fait le plus ardent défenseur de nos droits et intérêts. Sa flexibilité lui a permis de gouverner dans un régime fédéral, alors qu'idéalement il aspire pouvoir un jour en sortir, afin de détenir tous les pouvoirs d'un État souverain. Enfin, il est mieux placé que le Parti libéral pour faire affaire avec les conservateurs. Mais voilà le hic.

En 1980, le Québec votait oui à 40,5% à la question référendaire. Respectueux de la démocratie, le Parti québécois accèptait un verdict qui eut pour effet de déclencher chez plusieurs de nos compatriotes une réaction de deuil, dont on avait sous-etimé les conséquences. Or, une réaction de deuil lorsqu'elle se prolonge devient pathologique et conduit souvent au suicide. C'est ce qui est en train d'arriver à un certain nombre de nos leaders les plus patriotiques.

En tant que souverainiste, je comprends leur déception mais je n'approuve pas leur stratégie. La conjoncture actuelle nous force de constater que nous n'avons aucune chance de remporter une élection référendaire. C'est la réalité et nous devons en tenir compte.

Quel mérite y a-t-il à vouloir faire en sorte que les Québécois disent au reste du Canada qu'ils trouvent la confédération «au boute» et ce, une deuxième fois en cinq ans, tout en donnant littéralement le pouvoir aux libéraux de Robert Bourassa? Ce serait là un geste d'automutilation dont il faut bien peser les conséquences. Certes, cela permettant à certains de se retirer en imputant au peuple la responsabilité de leurs frustrations, mais l'emprunt d'une telle voie s'inspire davantage d'une agressivité refoulée que d'un patriotisme éclairé.

La théorie évolutionniste de Darwin nous a appris que la viabilité des espèces dépend de leur capacité de s'adapter rapidement au changement. La survie des partis politiques obéira de plus en plus à cette règle. Si les souverainistes veulent demeurer une force politique ils devront choisir la voie de la conciliation. (Si notre discours souverainiste n'a plus l'effet mobilisateur d'antan, il n'en tient qu'à nous de l'adapter pour qu'il reflète à nouveau les aspirations de la majorité).

Les nationalistes québécois n'ont pas de raison d'être nostalgiques. Grâce à l'esprit qui les anime, ils ont inculqué au peuple québécois un sentiment de fierté qui lui a fait perdre le complexe de colonisé que l'on a cultivé chez lui et à son insu depuis si longtemps. Animés par cette fierté et doués d'un nouveau savoir-faire, les Québécoises et Québécois ont envahi les postes clés dans la société en démontrant que tous les niveaux d'excellence leur étaient accessibles. Quiconque est animé de cette fierté s'identifie à la cause nationaliste en participant à l'avancement du Québec. Nous sommes sur la voie de la souveraineté ou du moins nous allons vers quelque chose qui y ressemble parce que le processus est en branle et qu'il fait son chemin. Continuons à donner aux individus les outils dont ils ont besoin pour assumer leur indépendance personnelle et le Québec progressera sur la voie de l'autodétermination.

La dualité n'est pas propre au nationalisme et pourtant il souffle aujourd'hui un vent de dualisme qui risque de nous affaiblir en nous divisant et en nous marginalisant. Il n'y a pas de «vrais» ou de «faux» nationalistes. Il n'y a pas de «lâches» ou de «caribous». Il n'y a que des nationalistes qui ont le goût de faire progresser le Québec et c'est ce qui compte.

Ceux qui s'apprêtent à mourir en héros devraient reconsidérer leur décision car, c'est bien connu, les morts ne font pas avancer d'idées. Le peuple n'a pas encore acquis toute la confiance nécessaire pour réaliser la souveraineté et c'est à nous de la lui inspirer en prouvant que nous sommes toujours en mesure de composer avec la réalité.

La souveraineté du Québec ne sera jamais l'oeuvre exclusive des militants d'un seul parti politique, mais elle résultera d'un mouvement de solidarité sans frontières partisanes, que seul un parti fort, moderne et flexible pourra mettre au monde.

François VAILLANCOURT
Président du Parti québécois
Rouyn-Noranda-Témiscamingue

Les femmes dans l'Église

Sous le titre ci-haut, dans le numéro du 30 octobre de LA PRESSE, Mme Hélène Simard s'en prend au Saint-Père, à l'Église, et aux femmes «sans conscience» qui continuent de les écouter. C'est là, pour le moins, mettre de côté les règles d'une représentation régulière. On peut en dire autant des insinuations et autres amabilités que cette dame s'est permises.

Elle peut sans doute n'être pas d'accord avec les prises de position du Saint-Père, encore faudrait-il qu'elle ne mêlât pas ce qui peut se discuter avec ce qui n'avait pas sa place ici, ni non plus avec ce qui relevait d'une impossibilité physique pure et simple. Elle fait un plat, par exemple, de ce que la pause à Fort Simpson n'avait pas eu lieu. Mais, c'est connu, tous les responsables du voyage s'y opposaient à cause des conditions climatiques. Fallait-il, pour reprendre une rencontre empêchée, débalancer tout l'équilibre du voyage? ou Madame aurait-elle voulu un miracle?

Enfin, il ne faudrait pas mettre sur le même pied la visite du pape et la descente d'un papa qui vient «placer» ses gars trop turbulents, ni cette visite, avec un petit cours de déontologie. Il venait rappeler les principaux points d'ancrage de la morale chrétienne et surtout célébrer avec nous l'espérance que le Christ continue de nous offrir. S'il avait dû relever tous les griefs de Madame et tous les griefs de tous les habitants du pays, le Saint-Père serait encore ici.

Essayons donc d'apprécier sa démarche avec l'intention qui l'amenait parmi nous, et de reconnaître qu'il a tout de même aidé bien des gens à se reconnaître, à regarder l'avenir avec confiance aussi, grâce au message du Christ qu'il nous a rappelé.

Jean-Paul AMIOT c.s.v.
Rigaud

Irénée Desrochers

L'Église de Québec vient de perdre l'un des plus brillants porteurs d'une pensée ecclésiastique dans le domaine des sciences sociales.

L'histoire contemporaine du Québec ne pourra s'écrire sans mentionner la contribution du père Irénée Desrochers, collaborateur puis directeur de l'Institut social populaire, professeur à l'École des relations industrielles de l'Université de Montréal et rédacteur de la revue *Relations* dont il fut le directeur pendant de nombreuses années.

Homme social et d'action, prêtre d'une fidélité indéfectible à son ordre et à l'Église, sociologue et politicologue, cet ancien supérieur provincial des Jésuites de la province de Montréal a su adapter toutes les facettes de sa riche et austère personnalité à ses diverses activités.

Il est d'ailleurs dommage à l'instar du père Georges-Henri Lévesque dans ses Souvenances, qu'il ne nous ait pas fait connaître dans une sorte de confession intimiste le cheminement d'une vie peu banale où prédominait le souci d'aider les autres à travers les drames humains de la faim dans le monde, des injustices en Amérique centrale, de la lutte des classes, du chômage d'ici et du droit «objectif» au travail.

Pendant quinze ans, il a été vicaire dominical à la paroisse Saint-Édouard de Fabreville et ce séjour hebdomadaire à ville de Laval était pour lui une détente. En 1982, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de la paroisse, il écrivait dans l'album-souvenir ces simples mots empreints de sérénité.

«Je chanterai au Seigneur la joie d'avoir pu vous rencontrer. Vous pensez peut-être, beaucoup d'entre vous, que vous ne m'avez pas parlé; et pourtant, je vous ai entendus: vos yeux, chargés de silences, m'ont parlé, encouragé. Et je me plais en ce moment à vous en remercier. Que le Seigneur vous bénisse, vous et vos familles.

«Je continue à accumuler de beaux souvenirs, comme autant de belles fleurs que je pourrai sans fin contempler.

«Très souvent, je ne connais pas vos noms; mais toujours, je reconnais vos sourires. Vous êtes pour moi une magnifique famille. Et vous le serez maintenant toujours.»

Nous retiendrons de cet homme effacé qui avait toutes les caractéristiques de l'antivedette le souvenir d'un être humain érudit et d'une grande rigueur intellectuelle, extrêmement sensible aux joies et misères de ses pairs, chaleureux dans les rapports avec ses semblables et pourtant toujours en retrait. Quelle belle façon de faire passer ses idées!

Jean-Denis PELLETIER, ing.
Fabreville, Laval

N.B.

- *Priorité est accordée sous cette rubrique aux lettres d'intérêt général se rapportant à des articles parus dans LA PRESSE. La concision est de rigueur.*
- *Les correspondants doivent inscrire lisiblement leurs nom, adresse et numéro de téléphone.*
- *LA PRESSE ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues, ni à retourner les lettres, manuscrits ou autres documents non publiés.*
- *L'auteur assume l'entière responsabilité de ses opinions.*
- *Tout en respectant la pensée de l'auteur, LA PRESSE se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible.*
- *Si possible écrire à la machine, à double interligne.*
- *Prière d'adresser vos lettres comme suit: «Tribune libre», LA PRESSE, C.P. 4200, succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3M1.*

la presse

RENSEIGNEMENTS 285-7272

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTEE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400». Port de retour garanti.

ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSÉES	
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7h à 18h.		Commandes du lundi au vendredi 8h à 17h	285-7111
RÉDACTION	285-7070	Pour changer du lundi au vendredi 9h à 16h30	285-7205
PROMOTION	285-7100	GRANDES ANNONCES	
COMPTABILITÉ		Détaillants	285-7202
Grandes annonces	285-6892	National, Télé-Presse	285-7306
Annonces classées	285-6901	Vacances, voyages	285-7265
		Carrières et professions, nominations	285-7320



ANJOU 80 : une dette de $15 millions en 2 ans

— 3 —

Sous le nom d'*Anjou '80*, l'administration du maire Jean Corbeil a créé, en 1979, une corporation municipale d'habitation unique en son genre et qui, à l'heure actuelle, ne possède pas d'équivalent dans les autres villes.

Cette corporation diffère des autres, par exemple l'*Opération 20 000 logements* de Montréal, en ce sens qu'elle agit comme une compagnie privée. Elle achète ses terrains, y construit ses propres maisons, en fait la promotion et les vend à des particuliers. Du même coup, elle assume les risques financiers ou, le cas échéant, encaisse les profits.



FLORIAN BERNARD

Anjou '80 n'a toutefois pas réussi, jusqu'à maintenant, à atteindre le seuil de rentabilité. Non seulement l'objectif de vente des maisons accuse-t-il une perte de 53 p. cent en 1984, mais la corporation a accumulé une dette à long terme de $15 millions.

Cette dette, confirmée par le maire Jean Corbeil, président de la corporation, représente déjà le quart de la dette globale de la ville. Les obligations à long terme de la municipalité et de sa corporation sont de l'ordre de $75 millions. Mais le maire Corbeil n'aime pas qu'on fasse l'addition de la dette de la ville — $60 millions — et celle d'*Anjou '80* — $15 millions — même si, en vertu de la loi, les contribuables d'Anjou sont responsables des deux dettes. Une opinion juridique demandée en 1982 à l'avocat Jean Legault de la firme Pouliot, Mercure, Le-Bel, Desrochers & Dancosse confirme que les obligations d'*Anjou '80* sont la responsabilité des citoyens d'Anjou. D'ailleurs les emprunts négociés à la Banque Nationale par *Anjou '80* ont été garantis par la municipalité.

La corporation *Anjou '80* a pour mission d'assurer le développement de vastes secteurs non construits de la ville — environ 35 p. cent du territoire — en s'administrant sur le modèle d'une société privée de développement. De l'aveu même de son maire-fondateur, elle innove dans tous les domaines et « réalise au profit des Angevins ce que jadis les spéculateurs ont réalisé pour eux-mêmes ». Elle n'a pas hésité, par exemple, à acheter au moyen d'emprunts à long terme une quantité de terrains qui ne seront pas construits avant plusieurs années.

Administration

Les administrateurs d'*Anjou '80* sont ceux de la ville. Le conseil d'administration est présidé par M. Corbeil. Le secrétaire et le trésorier sont MM. Claude Denault et Robert Roy qui occupent les postes de directeurs généraux de la municipalité. Deux conseillers du parti du maire Corbeil, M. René Royer et Mme Jacqueline Gagnon siègent au bureau de direction en compagnie de trois hommes d'affaires, MM. Hervé Bourcheix, Roger Chèvrefils et André Bineau. Le directeur des services administratrifs, René Boivin, est l'ex-directeur des Finances d'Anjou.

M. Jean-Pierre Hogue, conseiller spécial du maire Corbeil et M. Robert McCoy de la firme Beauregard, Hutchison, McCoy, Capistran & Associés, sont mandataires de la corporation *Anjou '80*. L'un des membres du conseil d'Anjou, M. Jean-Paul Miron, a démissionné pour occuper un poste de responsable des ventes à *Anjou '80*, ce qui a entraîné une élection partielle dans son quartier. Dès l'arrivée de M. Hogue au sein de la corporation, le directeur général, M. Charles Martel, en complet désaccord avec les principes de M. Hogue, a négocié sa propre démission. Il a obtenu une allocation de départ de $16 000 et a trouvé un emploi chez Lavallin.

Aujourd'hui encore, M. Martel reste très amer de son expérience à *Anjou '80*. « Cette corporation aurait pu réussir, confie-t-il, si elle avait conservé des objectifs réalistes, et surtout si elle avait su éviter de s'endetter aussi lourdement par l'achat de vastes terrains qui ne seront pas construits avant des années. Mais dès l'arrivée de M. Hogue au sein de la Corporation, on a vu trop grand. J'étais constamment en désaccord avec lui. Le maire Corbeil — dont je fus l'un des compagnons les plus fidèles aux heures difficiles après l'enquête Surprenant — m'a signalé que je devais adopter la 'philosophie' de M. Hogue ou démissionner. J'ai préféré démissionner ».

Le maire confirme les propos de l'ex-directeur. « C'est vrai qu'il fut un bon compagnon, dit-il, mais en refusant d'adopter une politique administrative et un style de gestion auxquels tous les autres avaient adhéré, il n'avait plus le choix de garder son poste. Il est parti en bons termes et nous a écrit une belle lettre de démission, invoquant des raisons de santé ».

Peu de temps après, *Anjou '80* embauchait le beau-frère de M. Hogue, Rosaire Bélanger, pour diriger le secteur des ventes. Mais ce dernier n'est resté en poste que six mois.

Anjou '80 a démarré grâce à un prêt de $286 226.17 consenti par la ville au début de 1980. L'argent provenait du virement de fonds d'un surplus de règlements. Depuis les débuts, la corporation a accumulé les découverts, n'arrivant pas à vendre suffisamment de maisons pour assurer un équilibre annuel aux livres.

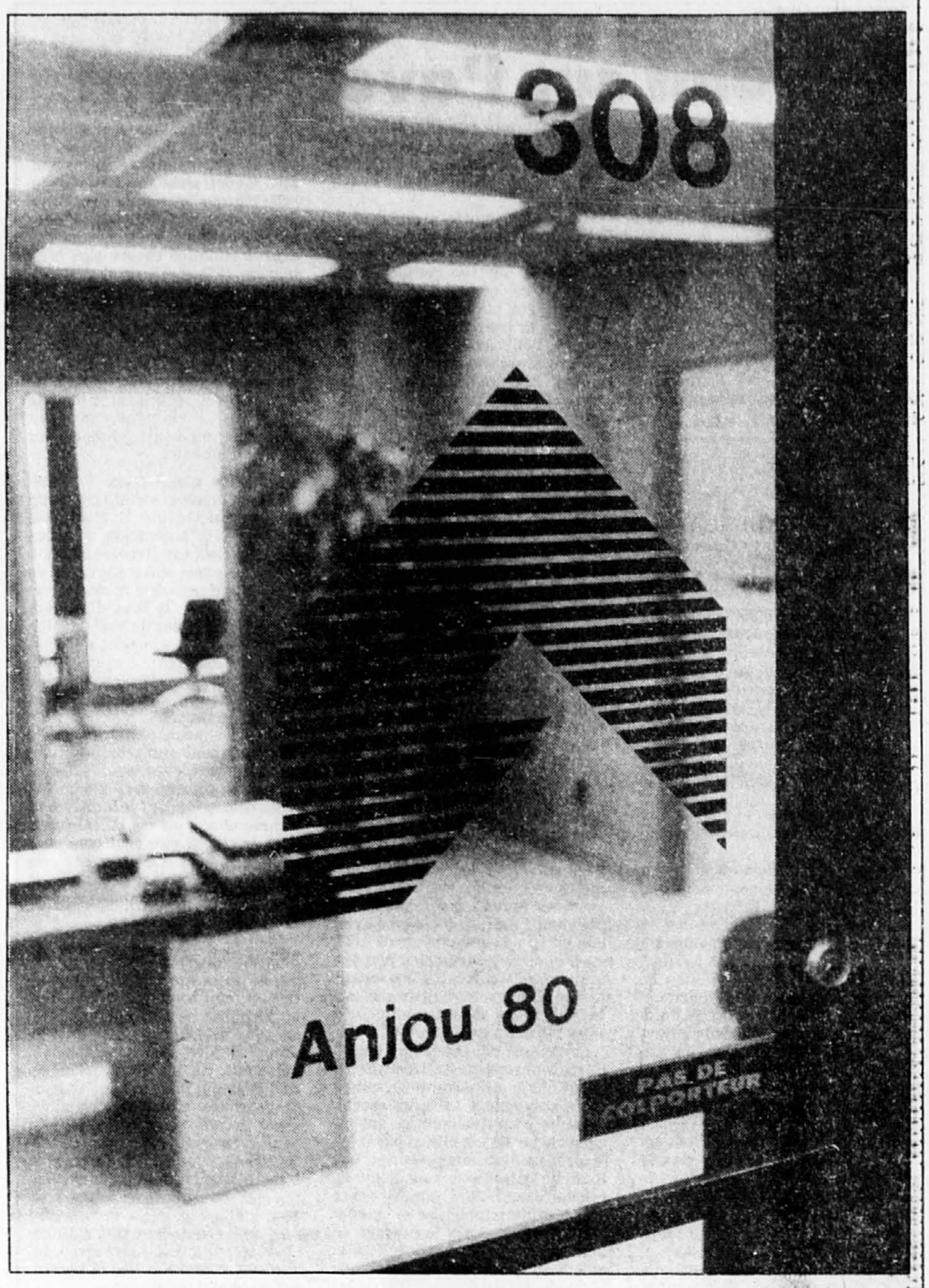
Un autre déficit cette année

Le maire Corbeil admet que l'année en cours se soldera par un déficit qu'il se refuse à évaluer pour le moment. Les dettes de la corporation s'élèvent actuellement à près de $15 millions. Les projections de 255 maisons en 1984 n'ont pas été atteintes, et de loin. Seulement 105 maisons ont été vendues. Le trésorier de la corporation, M. Robert Roy , de même que le maire Corbeil ont confirmé cette impossibilité d'atteindre leur objectif. Dans la meilleure des hypothèses, les dirigeants de la corporation prévoient vendre de 110 à 120 maisons. À un prix moyen de $75 000 par maison, *Anjou '80* aura un sérieux trou financier dans ses opérations courantes.

Dans une lettre de Robert Roy, le 11 janvier 1984, à l'occasion de la présentation du budget, le maire Corbeil avait annoncé la « vente assurée » de 255 maisons durant l'année. Avec un tel volume de ventes, la corporation aurait équilibré ses opérations et réalisé un certain profit.

LE PRIX DU PRESTIGE...

ANJOU



photos Michel Gravel, LA PRESSE

Anjou 80 n'a pas réussi, jusqu'à maintenant, à atteindre le seuil de rentabilité.



Pour régler son dernier compte de la ville pour achat de terrains et taxes — de l'ordre de $4 millions — *Anjou '80* a dû négocier une marge de crédit auprès de la Banque Nationale. L'emprunt a été réalisé au taux de base flottant, c'est-à-dire qu'il peut varier selon la situation du marché. Rappelons qu'en 1981-82, par exemple, ce taux flottant avait grimpé jusqu'à 20 p. cent. Le dernier emprunt de $4 millions a été négocié à un taux d'environ 12 p. cent. L'intérêt annuel est de l'ordre de $480 000.

M. Corbeil n'est pas inquiet

Le maire Jean Corbeil ne se dit aucunement inquiet de la dette à long terme d'*Anjou* '80 ni de sa situation financière quotidienne. Il fait valoir que des terrains ne se dévaluent jamais et qu'à long terme la corporation augmentera ses actifs. Il souligne que par les taxes qu'elle verse, *Anjou '80* contribue à alléger le fardeau fiscal des Angevins. Il refuse d'additionner la dette de $14 8 millions d'*Anjou '80* à celle de $60 millions de la ville, estimant qu'il s'agit de deux entités administratives qui ne doivent pas être confondues.

Le maire conclut que si un jour les choses devaient aller très mal, la corporation n'aurait qu'à revendre ses terrains à l'entreprise privée pour récupérer son argent. Ce que M. Corbeil ne dit pas, toutefois, c'est que 50 p. cent des terrains acquis par *Anjou '80* avaient été saisis par la ville, pour défaut de paiement des taxes, parce que leurs propriétaires n'arrivaient pas à les faire fructifier. En attendant de construire sur ces terrains, *Anjou '80* doit verser annuellement des taxes à la ville.

Pour le maire Corbeil, il ne s'agit pas d'une situationm dramatique : « Avant, soutient-il, ces terrains saisis pour défaut de paiement des taxes ne nous rapportaient rien. Aujourd'hui, *Anjou '80* nous verse des taxes. Ces terrains sont devenus productifs avant même d'être construits ». Mais c'est un cercle vicieux. Pour payer ses taxes sur des terrains non bâtis, *Anjou '80* doit emprunter à long terme, ce qui augmente d'autant la dette globale des citoyens.



Les maisons construites par Anjou 80 se vendent aux alentours de $75 000.

La dette à long terme d'*Anjou '80* comporte des emprunts pour l'achat de terrains ($8 millions), $4,3 millions pour les résidences Neuville et $2,5 millions d'emprunts de la Banque Nationale, soit un total de $14,8 millions. La corporation doit assumer en outre de lourdes obligations financières pour ses opérations courantes. Elle a besoin de revenus massifs et réguliers pour assurer sa stabilité financière. Elle doit verser $550 000 de taxes municipales chaque année à la ville, en tant que corporation autonome. Elle fait aussi face à des remboursements de dette de $800 000 par année.

Le loyer qu'occupe la corporation sur le boulevard Des Roseraies, dans le carré des Galeries d'Anjou, coûte $2 614.08 par mois. Les salaires totalisent $4 983.63 par semaine. Les honoraires versés aux professionnels sont élevés. Au cours des derniers douze mois les honoraires de marketing et de publicités, d'après les factures de Beauregard, Hutchison, McCoy, Capistran & Associés, se sont élevés à $203 305.19 Et c'est justifiable puisque pour assurer sa vitalité financière, cette corporation doit vendre. Or, pour vendre, il faut de la publicité. En agissant comme une entreprise privée, *Anjou '80* doit assumer ce rôle jusqu'au bout.

DEMAIN :
Le cas de la bibliothèque

Enrhumé, ne prenez pas l'avion!

■ Vous vous apprêtez à vous envoler vers le sud, mais vous avez un gros rhume ? Attention ! Les médecins spécialistes de l'oreille déconseillent à leurs patients de prendre l'avion s'ils sont sérieusement congestionnés.

ANDRÉ NOËL

En fait, les médecins des lignes aériennes interdisent carrément aux pilotes et aux hôtesses de monter en avion s'ils souffrent d'une inflammation des oreilles.

Et le secrétaire de l'Association des otorhino-laryngologistes, le Dr Jean-Jacques Dufour, met régulièrement ses patients en garde contre les barotraumatismes, un trouble douloureux de l'oreille provoqué par l'augmentation soudaine de la pression atmosphérique.

L'atmosphère des avions a la même pression que celle qui existe à une altitude de 6 000 ou 7 000 pieds. Quand l'avion atterrit, la pression naturelle s'ajoute brutalement à cette pression artificielle et comprime le tympan.

Si elle n'est pas inflammée, la trompe d'Eustache réussit à faire l'équilibre entre la pression extérieure et celle de l'oreille interne.

En cas contraire, le changement rapide de pression risque de provoquer un saignement ou, rarement, de perforer le tympan. La douleur peut être très vive. C'est ce que les ORL appellent le barotraumatisme.

Petite perforation

Lorsque leurs patients doivent absolument prendre l'avion, les ORL peuvent eux-mêmes pratiquer une petite perforation dans le tympan et fixer un tube qui assurera l'équilibration des pressions.

« Dans de rares cas, un barotraumatisme provoque une douleur atroce, explique le Dr Claude Thibault, spécialiste en médecine de l'aviation chez Air Canada. Il n'y a donc pas de risques à prendre avec les pilotes et les agents de bord. »

Le Dr Dufour estime de son côté que les compagnies aériennes devraient prévenir leurs clients des dangers du mélange « rhume + avion », par le biais d'affiches ou autrement, mais le porte-parole d'Air Canada croit que ce n'est pas le rôle des transporteurs.

« Ce n'est pas aux compagnies aériennes d'éduquer les gens sur leur santé, dit M. Daniel-Yves Durand. Il y a des organismes publics pour ça. »

M. Durand suggère aux voyageurs de se munir d'une assurance-annulation lorsqu'ils achètent un billet. L'assurance coûte au maximum $25, indique-t-il, et elle peut éviter de gâcher des vacances à cause d'une grosse grippe.

Pétition en faveur du bus à Dorval

■ Des citoyens de Dorval s'opposent au fait que leur maire favorise le développement du train de banlieue plutôt que l'autobus. Selon eux, l'autobus est plus flexible que le train et coûte moins cher aux usagers.

RONALD WHITE

« Les citoyens de Dorval sont très attachés au service d'autobus-express qui relie notre municipalité à la station de métro Lionel-Groulx », explique un citoyen, Pierre Brisson.

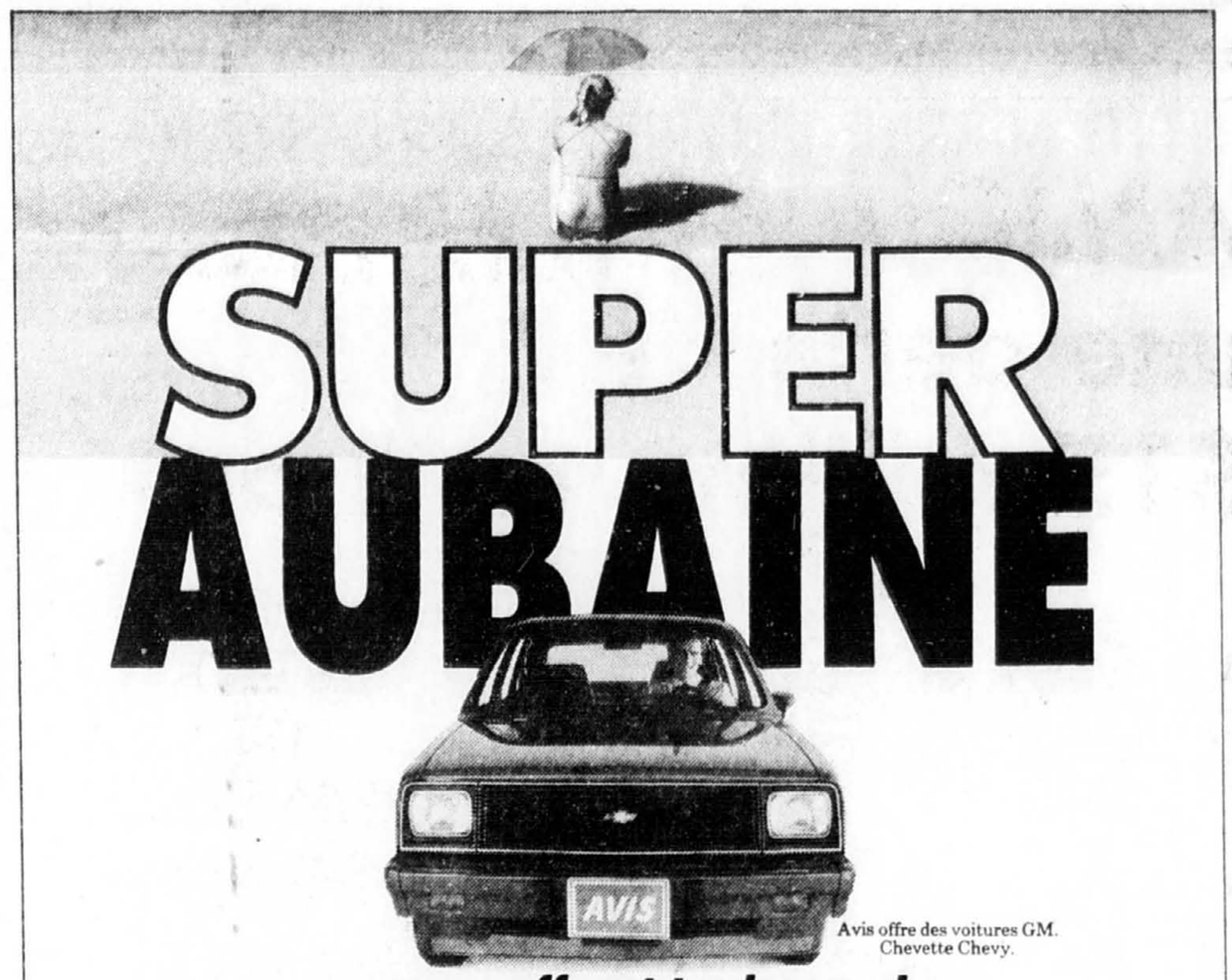
« La Commission de transport de la communauté urbaine de Montréal (CTCUM), qui gère les lignes-express 211 et 212, envisage d'abolir ce service ou du moins d'en réduire la fréquence », affirme-t-il.

Selon M. Brisson, le maire de Dorval, M. Peter Yeomans, favorise le développement du transport par train au détriment des lignes 211 et 212.

« J'ai décidé de faire circuler une pétition afin que M. Yeomans prenne conscience que les résidents sont attachés à ce service d'autobus, dit M. Brisson. En quelques jours, j'ai obtenu la signature de plus de 350 personnes ».

Selon ce dernier, le train qui relie Dorval à Montréal n'offre pas autant de départs que l'autobus faisant la même liaison. « D'autre part, les étudiants et les gens âgés, dont les moyens financiers sont limités, seront peut-être réticents à utiliser le train, à cause des tarifs plus élevés », dit-il.

Le maire de Dorval, M. Peter Yeomans, estime quant à lui qu'il n'est pas rentable que l'autobus-express et le train, tous deux gérés par la CTCUM, se fassent concurrence sur le même trajet.



Avis offre des voitures GM. Chevette Chevy.

... vous en offrent toujours plus.
Adieu donc, l'hiver, et bonjour la Floride !

FLORIDE $89.00 par semaine U.S. AUCUNS FRAIS DE MILLAGE

NOUS EN FAISONS PLUS. ET PLUS VITE AVIS

Pour réservations, téléphonez Avis au 1-800-268-2310 ou, voyez votre agent de voyages.
Le tarif s'applique pour la Chevette Chevrolet ou à une voiture similaire. Nos tarifs sans escompte sont offerts dans les aéroports et sont sujets à modification sans préavis. Ce tarif super aubaine ne comprend pas les frais d'essence, les taxes ni les options CDW, PAI, PEP.
Voitures offertes selon disponibilités; possibilité de retour sans supplément dans tous les services Avis de Floride. Surcharge haute-saison s'il y a lieu. Si la voiture est conservée durant moins de 5 jours, un tarif quotidien de location s'appliquera pour chaque journée.
Conditions usuelles Avis visant chauffeur, âge et conditions de crédit®. 1984 Avis Rent a Car System Inc., Avis®

COLLÈGE FRANÇAIS
COURS COLLÉGIAL
INSCRIPTIONS
POUR LA SESSION D'HIVER (janvier 85)
ET D'AUTOMNE (sept. 85)
SCIENCES
— sciences de la santé
— sciences pures et appliquées
SCIENCES HUMAINES
— sans mathématiques
— avec mathématiques
— sciences de l'administration
LETTRES
— lettres - langues
N.B.: 1) Des cours d'informatique sont proposés dans le cadre des programmes du secteur général.
2) Dès maintenant, inscriptions au PRIMAIRE et au SECONDAIRE I pour septembre 1985.
185, av. Fairmount ouest (métro Laurier)
Montréal Tél.: 495-2581
Permis #749-971-749-555

CETTE SEMAINE À PLACE BONAVENTURE
GALERIE DES BOUTIQUES
De nombreuses activités pour tous à Place Bonaventure durant la saison des Fêtes...
Du 8 au 22 déc.: L'HISTOIRE DE L'ÉVOLUTION DU DESSIN ANIMÉ. Une exposition de plus de 500 oeuvres et pièces de collection inoubliables... des premiers dessins animés muets aux favoris du jour en passant par le fameux Mickey Mouse. Vous pourrez également, **les samedis 8 et 15 déc.,** admirer des artistes professionnels à l'oeuvre... les dessins s'animeront sous vos yeux selon les techniques d'animation traditionnelles ou par ordinateur.
De plus, les samedis 8 et 15 déc.: Amenez les enfants à un petit déjeuner avec le Père Noël pour $1.75 seulement par personne. Voilà un plaisir que vous ne saurez leur refuser! De 9 h à 10 h 30 au Caffe Viadotto. Il y aura également tirage de 6 Schtroumpfs[MD] géants (4 pi), balades à bord du train magique, clowns, ballons, friandises et cahiers à colorier. GRATUIT. De 10 h à 16 h à la Galerie des Boutiques.
LES MARCHANDS DE PLACE BONAVENTURE VOUS PRÉPARENT À UN NOËL GRANDIOSE!
Place Bonaventure

TAPIS et MOQUETTES NETTOYÉS à
10% DE RABAIS
SPÉCIAL AVANT LES FÊTES
À VOTRE RÉSIDENCE...
À VOS BUREAUX, OU
À NOTRE USINE
Yervant INC.
735-2731
5255 De Sorel
En face du Metro De La Savanne

Qui peut se permettre de conduire?
L'essence,
les assurances, les réparations, le dépannage.
Ne vous laissez pas abattre!

Prenez le train!
Comparez vous-même.
Appelez votre agent de voyages
ou VIA Rail.
VIA

LE MONDE

LUTTE SERRÉE ENTRE LES TROIS GRANDS PARTIS

L'Uruguay a voté massivement

d'après AFP, Reuter, AP et UPI

■ L'Uruguay est retourné à la démocratie hier après onze années de dictature militaire.

Plus de deux millions de personnes se sont rendues aux urnes depuis les premières heures de la matinée pour élire toutes les autorités constitutionnelles qui remplaceront le régime militaire le 1er mars prochain.

La tendance définitive ne devait pas être connue avant la toute fin de la journée, a-t-on indiqué au ministère de l'Intérieur. Mais le résultat définitif de l'élection sera annoncé seulement aujourd'hui.

Les premiers résultats font apparaître une lutte serrée entre les trois principales formations politiques. On s'accorde pour dire que le vainqueur du scrutin - qui a connu une participation massive - devra gouverner en concertation étroite avec les deux autres partis.

En raison de difficultés d'organisation des centres de vote, la clôture du scrutin prévue pour 19h30 (22h30 GMT), a été reportée de plus d'une heure, a-t-on précisé. La participation a été massive. Elle était déjà supérieure à 90 p. cent, selon un coordonnateur de l'élection, deux heures avant la fermeture des centres de vote. Il y avait 2 197 503 inscrits.

Le vote est obligatoire en Uruguay. Les Uruguayens élisent au cours du même scrutin le président, le vice-président, les membres du Parlement (30 sénateurs et 99 députés), de même que les maires et conseillers municipaux des 19 départements.

Les élections générales, les premières en treize ans, ont été préparées dans une ferveur populaire sans précédent en Uruguay. Nous avons voulu prendre congé de la dictature comme il se devait, a-t-on expliqué.

Durant la dernière semaine de la campagne électorale, toutes les villes ont pris des allures de kermesse.

À Montevideo, la fête s'est souvent transformée en carnaval, notamment lors des concentrations finales des trois principaux partis, le Parti Colorado (libéral), son traditionnel rival Blanco (nationaliste de centre gauche) et le Front élargi, la coalition de gauche. Dans la nuit de samedi à hier, il était impossible de circuler en voiture dans le centre de la capitale uruguayenne tant la foule était dense. L'atmosphère était emplie de l'odeur des grillades faites sur des barbecues de fortune par des vendeurs occasionnels.

Des milliers de personnes, surtout des jeunes qui allaient voter pour la première fois, n'ont pas cessé de manifester durant des heures en faveur de leurs candidats. Ils brandissaient fanions, banderoles ou drapeaux aux couleurs de leur parti en scandant leurs slogans favoris au mépris des concerts d'avertisseurs qui couvraient souvent leur voix. L'euphorie s'est poursuivie jusqu'à l'aube.

Peu de temps après, de longues files ont commencé à se former, avant même l'ouverture, devant les centres de vote. Le temps était ensoleillé. L'été approche dans l'hémisphère austral.

Les trois principaux candidats à la présidence, Julio Sanguinetti pour les Colorados, Alberto Zumaran pour les nationalistes et Juan Crottogini, pour le Front élargi, attendront les résultats au siège de leur parti.

Le candidat du centre-droite (Parti Colorado), M. Julio Sanguinetti, semble le mieux placé pour devenir le président du pays, devant le candidat du centre-gauche (Parti blanco), M. Alberto Sumaran, et le représentant de la «coalition du Front élargi» de la gauche, M. Juan Jose Crottogini.

Cependant, M. Mariano Arana, membre de la coalition de gauche, devrait être élu maire de la capitale, où vivent près de la moitié des trois millions d'habitants du pays. Au parlement, les trois partis devraient se partager à peu près équitablement les sièges.

Le régime militaire, dont ces élections générales marquent la fin, avait interdit au dirigeant du Parti blanco, M. Wilson Ferreira Aldunate, et à celui du Front de gauche, M. Liber Seregni, de se porter candidat. M. Seregni, après dix ans d'emprisonnement, n'a retrouvé la liberté qu'en mars dernier. Quant à M. Ferreira, il a été incarcéré en juin alors qu'il revenait en Uruguay après dix ans d'exil.



Après onze ans de dictature, les «gauchos» uruguayens ont renoué avec le rituel du vote. téléphoto UPI

Pretoria rend publiques ses propositions sur la Namibie

d'après AFP

■ Le contenu de propositions faites par Pretoria à Luanda pour un règlement en Namibie et le départ des troupes cubaines d'Angola a été divulgué hier par la presse sud-africaine et confirmé par un communiqué du ministre sud-africain des Affaires étrangères, M. Roelof Pik Botha.

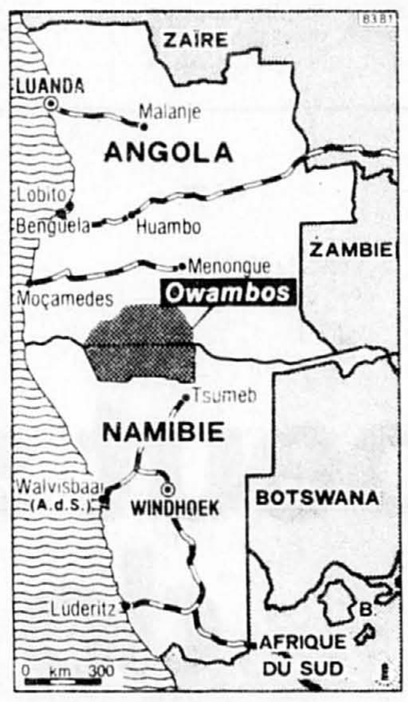
Dans ce communiqué, M. Botha critique vivement Luanda pour avoir récemment rendu publiques les propositions angolaises transmises à l'Afrique du Sud par l'intermédiaire des États-Unis et que l'agence angolaise ANGOP a détaillées le 22 novembre. M. Botha accuse Luanda d'avoir ainsi rompu un engagement commun de rien révéler des négociations en cours.

La position de Pretoria diverge fortement des propositions angolaises, en particulier à propos du calendrier du retrait des soldats cubains installés en Angola, notent les observateurs.

Pour Pretoria, le contingent cubain devrait se retirer dans un delai de 12 semaines après le début de l'application de la résolution 435 des Nations unies prévoyant l'indépendance de la Namibie alors que Luanda propose un délai de trois ans.

Pretoria, soutenu par Washington, avait jusqu'à présent refusé l'application de la résolution 435 tant que les forces cubaines seraient en Angola.

La position sud-africaine telle que décrite par la presse hier et confirmée par le ministre comprend, entre autres précisions, un engagement de l'Angola à contrôler les maquisards de la SWAPO (Organisation du peuple du sud-ouest africain, en lutte depuis 18 ans contre la présence sud-africaine en Namibie) et à la création d'une commision conjointe de paix pour surveiller la frontière entre l'Angola et le territoire namibien. De plus, dès la mise en oeuvre de la résolution 435, le contingent cubain (dont les effectifs sont estimés entre 25 000 et 30 000 hommes) commencerait son retrait pour ne plus compter que 12 000 soldats après six semaines, 8 000 après neuf semaines, et le retrait serait total après 12 semaines.



Pas de moratoire sur le déploiement des euromissiles américains

d'après AFP, AP, UPI et Reuter

■ Les États-Unis n'envisagent pas de décréter un moratoire sur le deploiement des missiles américains en Europe occidentale dans la perspective de la prochaine rencontre Shultz-Gromyko, a indiqué hier un haut-responsable américain.

M. Robert C. McFarlane, conseiller du président Reagan pour les affaires de securité nationale, a déclaré sur la chaine de télévision *CBS* qu'un tel moratoire ne serait pas satisfaisant.

L'agence soviétique *Tass* a aussitôt réagi, qualifiant de «cyniques» les propos de M. McFarlane. *Tass* affirme que «c'est précisément l'installation des nouvelles armes nucléaires américaines en Europe qui a compromis les possibilités de parvenir à un accord dans le domaine du contrôle des armements». L'agence a réitéré du coup le point de vue soviétique selon lequel le déploiement des missiles américains «rompt l'équilibre des forces entre les États-Unis et l'Union soviétique».

Les États-Unis et l'URSS avaient annoncé, jeudi dernier, que le secrétaire d'État américain George Shultz et le ministre soviétique des Affaires étrangères Andrei Gromyko se rencontreraient les 7 et 8 janvier à Genève pour tenter de relancer les négociations sur le désarmement entre les deux Grands.

Certaines informations avaient fait état de concessions envisagées, dans cette perspective, par les États-Unis, notamment la suspension temporaire du déploiement de nouveaux *Pershing-2* et missiles de croisière en Europe occidentale.

Interrogé à ce propos au cours de l'émission *Face the Nation*, M. McFarlane a répondu qu'il ne voyait pas les États-Unis prendre une telle mesure. Il a estimé que les Soviétiques disposaient toujours d'un avantage de 10 à 1 dans le domaine des missiles à portée intermédiaire en Europe.

Nous recherchons l'égalité, qui est un concept raisonnable, a-t-il dit en soulignant qu'il y avait différentes façons d'y parvenir, mais qu'un moratoire unilatéral n'est pas la solution.

Parmi les éventuelles concessions de la part de Washington, évoquées à la suite de l'annonce de la rencontre Shultz-Gromyko, figurait également un moratoire de trois ans sur les essais d'armes dans l'espace. A ce propos, M. McFarlane a rappelé la position américaine en déclarant que les États-Unis étaient prêts à discuter de limitations réciproques une fois que les négociations seraient en cours.

Pour leur part, les Soviétiques avaient demandé que Washington décrète un moratoire sur les armes anti-satellites avant le début des négociations qu'ils avaient proposées - et qui n'ont pas eu lieu - sur la prévention de la militarisation de l'espace.

M. McFarlane a également déclaré que la définition de la position américaine avant la rencontre Shultz-Gromyko était à 85 p. cent terminée.

Il a souligné que les États-Unis se montreraient souples et constructifs et qu'il y avait de bonnes perspectives de progrès si les Soviétiques abordaient ces pourparlers de bonne foi.

Il a toutefois ajouté que Washington ne se faisait pas d'illusions sur la possibilité de progrès rapides. Parler n'est pas nécessairement une bonne chose en soi, a-t-il ajouté, mais nous croyons maintenant que nous pouvons avancer car nous sommes en position de négocier de bonne foi à partir d'une situation de force.

Le président, a poursuivi M. McFarlane, est déterminé à obtenir des résultats avant la fin de son second mandat.

CNP: Arafat se donne les coudées franches

d'après AFP, UPI et Reuter

■ Le Conseil national palestinien (CNP) a adopté hier soir à Amman le principe de l'expulsion d'Ahmad Jibril, secrétaire général du Front populaire de libération de la Palestine-commandement général (FPLP-CG) et de deux de ses lieutenants, MM. Fadel Chrouro et Ryad Said.

Par 109 voix contre deux et sept abstentions, les parlementaires palestiniens ont décidé de sanctionner l'attaque en novembre 1983 par le FPLP-CG des camps de réfugiés palestiniens de Nahr el Bared et de Baddoui, au Nord-Liban. C'est à la demande écrite de cinq membres du CNP que le président du parlement palestinien cheikh Abdel Hamid Saeh a mis aux voix le principe de l'explusion de ces trois responsables palestiniens.

Le vote ayant été acquis, le parlement a décidé d'informer les trois hommes de la sanction qu'ils encourrent et de leur donner un délai de 24 heures pour se présenter devant le CNP à Amman. S'ils se récusent, le vote sera soumis au comité juridique du CNP qui doit le ratifier pour que l'expulsion devienne définitive.

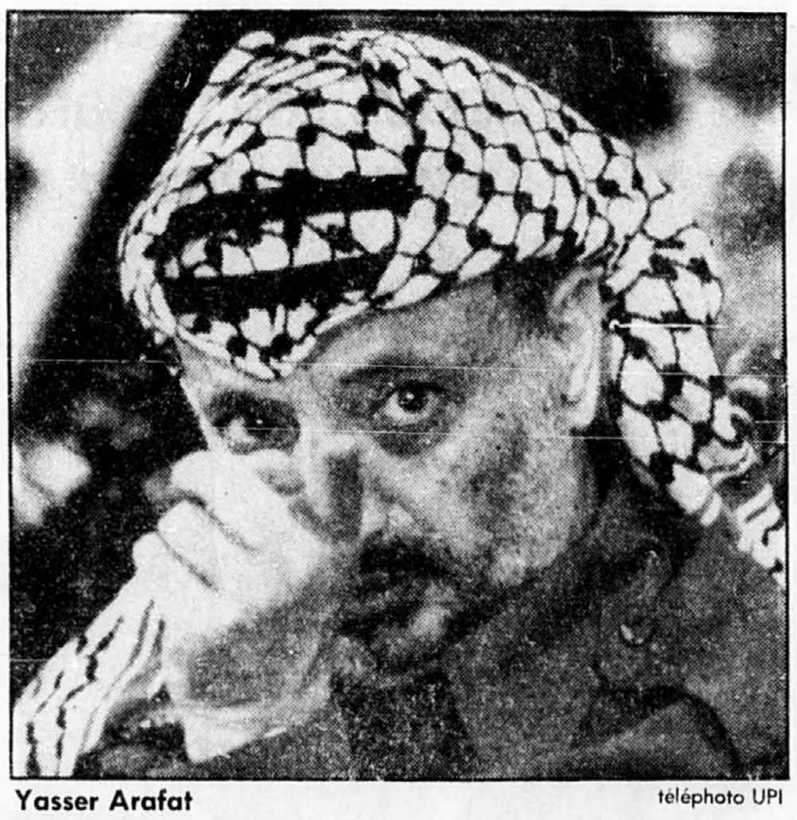
M. Abou Jihad, le principal lieutenant de Yasser Arafat, a indiqué que parmi les organisateurs dissidents, seul le FPLP-CG serait sanctionné car, a-t-il dit, «il a été le fer de lance contre les camps palestiniens du nord du Liban».

Vendredi le CNP avait déjà «libéré de ses fonctions» son président M. Khaled el Fahoum, qui avait refusé de convoquer et de participer à la session du CNP se tenant à Amman, et qui s'était solidarisé avec les dissidents. Le CNP avait aussitôt élu son successeur en la personne de cheikh Abdel Saheh.

Par ailleurs, la décision du roi Hussein de Jordanie d'accueillir à Amman la réunion du Conseil national palestinien a porté un coup sérieux aux relations entre la Syrie et la Jordanie, conflictuelles depuis 1980, relèvent les observateurs à Amman.

Cette réunion, boycottée par les organisations palestiniennes proches de la Syrie, est violemment dénoncée par Damas qui la qualifie de farce. La Syrie va même plus loin et accuse le chef de l'OLP, Yasser Arafat, d'avoir vendu la cause palestinienne au roi Hussein. Elle dénonce le rapprochement entre M. Arafat et la Jordanie et la proposition d'action commune faite jeudi à l'ouverture des travaux du CNP par le souverain hachémite.

Du côté jordanien, on affirme ne pas vouloir se laisser entraîner dans une polémique avec la Syrie.



Yasser Arafat téléphoto UPI

Détournement : soupir de soulagement

d'après AFP

■ L'Éthiopie a poussé hier un soupir de soulagement. En effet, les pirates de l'air somaliens qui ont détourné un avion de la *Somalian Air Lines* ont accepté de reporter leur ultimatum à aujourd'hui à midi heure locale (09h 00 GMT), a indiqué hier soir le ministre éthiopien des Affaires étrangères, M. Goshu Wolde.

Les pirates avaient menacé d'exécuter hier à 21h 00 GMT les 108 otages qu'ils détiennent et de faire sauter l'avion détourné sur Addis Abeba si leurs exigences n'étaient pas satisfaites.

Le gouvernement somalien a d'ailleurs officiellement rejeté hier les exigences des pirates demandant la libération et l'expulsion immédiates vers Djibouti de 21 opposants, dont six anciennes personnalités du régime tombées en disgrâce en 1982 et sept jeunes condamnés à mort.

Mogadiscio a aussi par avance rendu responsable l'Éthiopie de la sécurité de l'avion et des passagers. Les pirates de l'air se sont déclarés outragés par cette réponse et ont accusé le régime du président Siad Barre de liquider des opposants à travers tout le pays.

Le Boeing 707 somalien avec 130 personnes à bord avait été détourné samedi matin sur un vol Mogadiscio-Le Caire et avait atterri peu après à Addis Abeba.

Portugal : attentat contre l'ambassade US

d'après AFP

■ Le groupe d'extrême-gauche, *Forces populaires 25 avril (FP-25)*, a revendiqué l'attentat à la grenade commis hier matin contre l'ambassade des Etats-Unis à Lisbonne, qui a endommagé trois véhicules garés devant la mission.

Quatre grenades offensives de 60 mm utilisées par l'armée portugaise ont été lancées dans le parc de l'ambassade depuis une voiture en marche. Un porte-parole de la mission américaine a précisé qu'il n'y avait eu aucune victime et que les bâtiments, situés au milieu d'un parc boisé, n'avaient pas été endommagés par les déflagrations.

Dans un communiqué parvenu dimanche après-midi au bureau de l'AFP à Lisbonne, les *FP-25* affirment que leur action fait partie de la lutte anti-impérialiste, anti-capitaliste et en défense de l'indépendance nationale.

C'est la deuxième fois en moins d'un mois que l'ambassade des Etats-Unis à Lisbonne est la cible à une action des FP-25, souligne-t-on. Le 30 octobre dernier, la police portugaise avait découvert à proximité de la mission deux charges de bazooka dont le système de mise à feu, de fabrication rudimentaire, n'avait pas fonctionné.

L'action avait été revendiquée par les *FP-25*, soupçonnées d'être responsables de nombreuses actions violentes au Portugal depuis quatre ans. On sait que des explosifs et de nombreuses armes avaient été dérobées à certaines unités portugaises pendant les troubles de l'été 1975, un an après la *Révolution des oeillets*.



téléphoto AP

Ferdinand Marcos

Marcos isolé pour raisons médicales

d'après AFP, Reuter

■ De source proche de la présidence, on a indiqué, hier, que le président Marcos des Philippines, qui n'est pas apparu en public depuis plus de dix jours, a été placé sous protection médicale renforcée dans une chambre de son palais de Malacanang car il n'a «aucune immunité» face à la maladie.

La disparition brutale du chef de l'État avait laissé croire qu'il était sérieusement malade ou mourant. Le président Marcos n'a rencontré personne mais il s'est entretenu avec plusieurs ministres et responsables par téléphone.

Le palais de Malacanang a annoncé, hier, alors que des rumeurs selon lesquelles il serait gravement malade continuent à circuler à Manille, que le président Ferdinand Marcos souffre d'un «peu d'asthme» et que son état demeure «stationnaire».

Le docteur Eduardo Jamora, un des médecins personnels du président Marcos, avait déclaré jeudi que ce dernier était légèrement grippé, expliquant ainsi son absence de la vie publique depuis le 13 novembre dernier.

Mais vendredi, des médecins proches du docteur Jamora ont affirmé que M. Marcos, âgé de 67 ans, avait subi une trachéotomie à la suite de difficultés respiratoires. Ils s'étaient toutefois refusés à tout commentaire sur une opération du rein dont avait fait état lundi dernier l'ancien ministre de l'Information, M. Francisco Tatad.

Mme Marcos avait également qualifié de «ridicules» les affirmations de M. Tatad, selon lesquelles le chef de l'État pourrait en outre subir une transplantation cardiaque.

Le docteur Jamora, dans une interview à l'agence officielle philippine, a affirmé, hier, que le malade «souffrait encore un peu d'asthme et de sécrétions pulmonaires», qui nécessitaient un traitement destiné à dégager ses voies pulmonaires obstruées.

Ces offres spéciales d'achat d'un ordinateur personnel IBM prendront fin le 15 janvier 1985.

NOUVELLES IBM

Ne manquez pas ces bonnes occasions! Elles ne sont valables que pendant une période limitée!

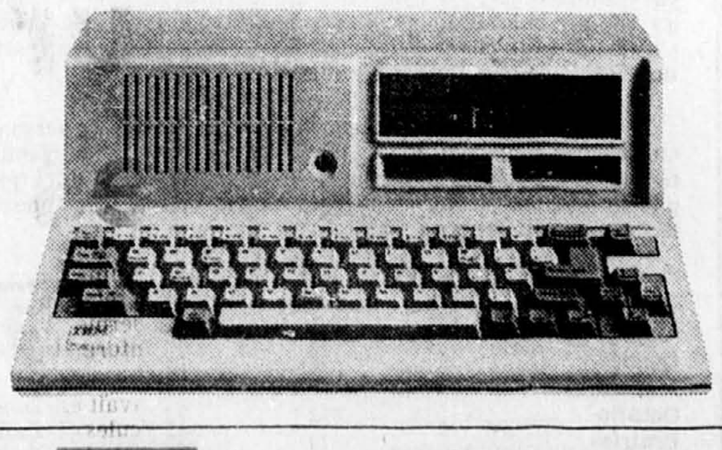
Extra! Extra! Extra!

Ne manquez pas une ligne de ce qui suit!



JUSQU'À **200 $** **DE VALEUR EXTRA** À L'ACHAT D'UN PC*jr* IBM

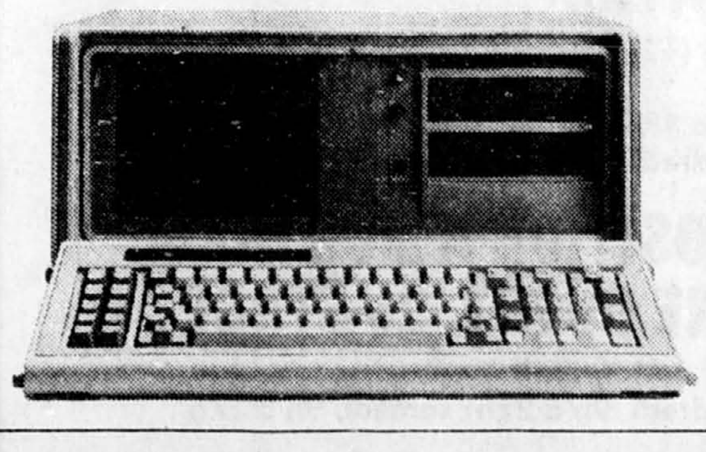
Obtenez gratuitement du logiciel IBM d'une valeur de 200 $ lorsque vous achetez un PC*jr* IBM comportant une mémoire vive de 128 Ko, une unité de disquette de 360 Ko et le nouveau clavier machine à écrire sans fil.
Seulement 1 569 $ (Moniteur non compris)





JUSQU'À **500 $** **DE VALEUR EXTRA** À L'ACHAT D'UN PC PORTABLE IBM

Obtenez gratuitement du logiciel IBM d'une valeur de 300 $ *plus* un rabais de 200 $ sur le prix d'achat normal du matériel, lorsque vous achetez un PC portable IBM comportant deux unités de disquette ainsi qu'un moniteur et un clavier intégrés.
Seulement 4 459 $





JUSQU'À **850 $** **DE VALEUR EXTRA** À L'ACHAT D'UN ORDINATEUR PERSONNEL XT IBM

Obtenez gratuitement du logiciel IBM d'une valeur de 200 $,* *plus* un rabais de 650 $ sur le prix d'achat normal du matériel, lorsque vous achetez un ordinateur personnel XT IBM comportant une mémoire vive de 256 Ko, une unité de disquette, un disque fixe de 10 Mo et un moniteur IBM (monochrome ou couleur).
À partir de 6 516 $
(Moniteur monochrome inclus)



VOUS TROUVEREZ LES DÉTAILS DE CETTE OFFRE INTÉRESSANTE SEULEMENT AUX CENTRES DE PRODUITS IBM AINSI QUE CHEZ LES DISTRIBUTEURS AGRÉÉS D'ORDINATEURS PERSONNELS IBM. POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS SUR LES DÉTAILLANTS DE VOTRE RÉGION, TÉLÉPHONEZ SANS FRAIS AU 1-800-387-6120.

IBM Distributeur agréé — Ordinateurs personnels

Centre de produits

Cette offre prend fin le 15 janvier 1985.

Les prix indiqués sont ceux des centre de produits IBM et peuvent être différents dans d'autres magasins.
*Les prix des logiciels varie entre 115 et 200 $ selon les prix courants d'IBM.

PC*jr* et ordinateur personnel XT sont des marques d'International Business Machines Corporation.
IBM est une marque déposée d'International Business Machines Corporation. IBM Canada Ltée, compagnie affiliée, est un usager inscrit.

QUÉBEC

UNE PASSION A DONNÉ NAISSANCE À UN LIVRE REMARQUABLE

Graham Fraser explique René Lévesque et le PQ

Les Québécois qui arrivent mal ces temps-ci à bien comprendre ces étranges bêtes politiques que sont René Lévesque et le Parti québécois - aussi bien dire, donc, tous les Québécois - sauront gré à Graham Fraser de s'être passionné pour cette question.

Car sa passion a donné naissance à un livre remarquable : « P.Q. : René Lévesque and the Parti Québécois in Power », qui, en racontant leur histoire commune, aide à comprendre le débat qui a cours présentement au sein du parti.

Graham Fraser, 38 ans, est un historien de formation mais un journaliste de métier qui travaille au Québec depuis 1976. D'abord chef du bureau de Montréal de Maclean's, il fut ensuite chef du bureau de The Gazette à l'Assemblée nationale. Il y est ajourd'hui correspondant du quotidien torontois « The Globe and Mail ».

Il a donc été le plus souvent témoin des événements qu'il décrit et explique. Mais son livre n'est pas pour autant un livre de journaliste. Plus qu'un long reportage revu et corrigé avec quelques années de recul, c'est un véritable livre d'historien que nous donne Fraser.

C'est aussi le livre d'un passionné du Québec. Ontarien d'origine, Fraser ne jette pas pour autant sur nous le regard froid ou condescendant de l'« étranger ». C'est son amour du Québec, hérité, explique-t-il, de son père, le regretté journaliste Blair Fraser, qui l'a amené à chercher à le comprendre. Et c'est en Québécois qu'il décrit et explique la renaissance nationaliste des années 60, sa prise en charge par René Lévesque à compter de 68, les succès répétés des années 70, les échecs retentissants de 80, 81 et 82 et leurs conséquences.

Superbe portrait

Le livre vaut surtout pour le superbe portrait, impitoyable de vérité, qu'il trace de René Lévesque. Non pas que Fraser soit cruel. Au contraire sa sympathie pour l'homme est évidente.

Mais les faits souvent sont cruels et l'historien, en racontant les plus signifiants, dessine un portrait complet d'où ressortent les grandes qualités, mais aussi les immenses défauts, les erreurs comme les bons coups, les succès remarquables et les échecs retentissants de cet homme exceptionnel.

Ce portrait éclaire la crise actuelle de bien des façons. En montrant bien, d'abord, que l'union contractée en 68 entre les indépendantistes et Lévesque, qui parlait plutôt de souveraineté-association, était un mariage de raison qui portait déjà en lui des germes de discorde.

La méfiance des pionniers envers ce converti tardif, sa conception plus traditionnelle du fonctionnement d'un parti politique qu'il aurait souhaité dominer comme s'il était le sien, parce qu'il était beaucoup le sien, sa haine de l'intolérance et de la violence, mais aussi ses manières parfois intolérantes et violentes dans l'action, étaient autant de pommes de discorde qui faisaient du PQ un mariage fragile.

Cete fragilité était encore plus évidente une fois pris le pouvoir et seuls les succès des premières années ont pu maintenir ensemble ceux pour qui le PQ était d'abord un mouvement au service de la seule idée de l'indépendance et ceux, dont Lévesque, qui considèrent que le pouvoir est l'outil essentiel pour réaliser des réformes, dont la souveraineté, et veulent utiliser le parti à cette fin.

On comprend que les deux groupes aient tiré des leçons différentes de la défaite référendaire et des autres qui ont suivi et qu'ils envisagent des stratégies tout à fait opposées pour la suite des choses.

Laurin et Parizeau

Le livre contient également des portraits forts bien faits de Camille Laurin et Jacques Parizeau. Le père de la loi 101 et l'habile auteur du coup de la taxe de vente sont aussi décrits sans complaisance et permettent de mieux comprendre l'importante décision que viennent de prendre les deux hommes.

Fraser explique bien aussi le virage conservateur qui s'est produit à compter de l'élection de 81. Fatigué et toujours sur la défensive, le gouvernement est paralysé par la défaite référendaire et ne trouve ni la force ni l'imagination qu'il lui faudrait pour résister au Canada Bill et à la crise. Le livre de Fraser n'est pas sans défauts. Certains chapitres sont plus faibles, certaines appréciations sont discutables et il s'est glissé quelques erreurs de fait.

Par exemple, s'il est indiscutable que Pierre Trudeau avait derrière la tête son projet de rapatriement quand il promettait du changement pendant la campagne référendaire, il est tout aussi évident, contrairement à ce que dit Fraser que, sachant comment seraient interprétées ses paroles, et voulant d'ailleurs qu'elles soient interprétées ainsi, c'est dans les faits une toute autre sorte de changements : plus de pouvoirs pour le Québec - qu'il promettait en fait.

Publié il y a deux semaines en anglais, le livre est maintenant disponible en version française. À $19.95, il coûte d'ailleurs $10 de moins en français !

Dussault réédite

Il convient de souligner, même si on change tout à fait de domaine, la parution le mois dernier du premier tome de la deuxième édition du Traité de droit administratif de René Dussault, président de la Commission politique du Parti libéral et professeur à ÉNAP.

C'est à plusieurs titres un événement dans le monde de l'édition juridique.

La première édition, publiée en 74, faisait déjà autorité au Québec mais avait besoin d'être augmentée pour tenir compte de l'évolution rapide de cette branche de plus en plus importante du droit.

Pour réussir ce travail de titan, Dussault s'est adjoint les services de Louis Borgeat, aussi professeur à l'ÉNAP, qui signe avec lui un ouvrage qui sera beaucoup plus considérable. Le premier tome, qui traite des structures et des actes de l'administration, fait déjà 900 pages et il y en aura trois plutôt que deux.

Mais le plus important est peut-être que le traité sera aussi publié en anglais, ce qui n'avait pas été le cas pour la première édition. Il aura ainsi une influence bien plus grande sur l'évolution du droit administratif canadien car les juges anglophones ignoraient jusqu'à maintenant, en raison de la barrière de langues, cet important apport à la doctrine.

Le livre de Dussault et Borgeat n'a pas d'équivalent en anglais, de sorte que son rayonnement pourra s'étendre à tous les pays où le droit administratif est fondé sur le « Common Law » anglais.

LOUIS FALARDEAU

UN IMPORTANT FABRICANT DE TAPIS FERME SES PORTES

VENTE DE FAILLITE

SUR INSTRUCTION DE COOPERS & LYBRAND, AGENT D'UN CRÉANCIER NANTI, MAYNARDS LIQUIDE LE STOCK DE

TAPIS ARTISANS INC.

L'ANCIEN FABRICANT AUTORISÉ AU CANADA POUR

BIGELOW CARPET

TOUT LE STOCK, 4,6 $ MILLIONS AU PRIX DE GROS, SERA VENDU (UNE VALEUR DE 6,1 $ À 7,1 $ MILLIONS AU PRIX DE DÉTAIL) • PLUS DE 400 000 VERGES CARRÉES • PLUS DE 500 AGENCEMENTS DE TEINTES ET DE STYLES.

TOUS LES ROULEAUX SONT OFFERTS À

20% À 40% DE RABAIS

SUR LE PRIX DE GROS DU FABRICANT

VOICI QUELQUES-UNS DES MODÈLES DE TAPIS:

SAXONY:

RÉVÉLATION envers coussiné	100% nylon
PROMENADE II envers coussiné	100% nylon
OMNIUM envers coussiné	100% nylon
CONDOMINIUM envers jute	Trevira
CANDESCENCE envers coussiné	Fortrel
ÉVOLUTION envers jute	Anso
ASPIRATION envers jute	Anso
OPULENCE envers jute	Anso IV
ROYAL RESPONSE envers coussiné	Celesta
ETERNA envers jute	Antron III
CHÂTEAU VERSAILLES envers jute	Antron III
CHÂTEAU PREMIÈRE envers coussiné	Anso IV HaloFresh
CHÂTEAU NORMANDIE envers coussiné	Antron Plus

BOUCLE:

FOOTNOTE envers coussiné	100% nylon
CANDY c. mousse	Polypropylène
ROXY envers coussiné	Protel
ROXY c. mousse	Protel
HERITAGE 18-24-28 oz envers coussiné	Protel
DORVAL I 14 oz mousse	Marquesa
DORVAL II 18-24-28 oz envers couss.	Marquesa
RÉGISTRATION III envers coussiné	Antron III
WESTPOINT IV envers coussiné	Anso IV H.P.

LA VENTE DÉBUTE LE MARDI 27 NOVEMBRE À 9 H

DANS L'USINE DE 250 000 PIEDS CARRÉS À STE-AGATHE

De Montréal, prendre l'autoroute des Laurentides (15), sortie 88, puis suivre les panneaux.

Heures d'ouverture à Ste-Agathe:
lundi au mercredi, 9h à 16h; jeudi et vendredi, 9h à 20h; samedi, 9h à 17h.

ET À NOTRE SALLE D'EXPOSITION À MONTRÉAL
883, RUE STE-CATHERINE OUEST, 2e ÉTAGE

Heures d'ouverture à Montréal:
lundi au mercredi, 9h à 16h; jeudi et vendredi, 9h à 21h; samedi, 9h à 17h.

CONDITIONS DE PAIEMENT: COMPTANT, CHÈQUE VISÉ, VISA OU MASTERCARD

Maynards INDUSTRIE

1233 West Georgia Street, Vancouver, B.C.
3120 Glen Erin Drive #7, Mississauga, Ont.
Suite 509, 1110, rue Sherbrooke ou est Montréal, Qc
TÉLÉPHONE SUR PLACE: Montréal: 849-9888
Ste-Agathe: (819) 326-4825

SONDAGE GALLUP

Les Canadiens satisfaits des programmes médicaux

Lorsqu'on interroge les Canadiens sur leur degré de satisfaction à l'endroit des plans médicaux et hospitaliers dans leur province, huit sur dix (81 p. cent) se disent satisfaits, 32 p. cent très satisfaits et 49 p. cent assez satisfaits. D'un autre côté, 13 p. cent ne sont pas trop satisfaits tandis que quatre p. cent ne sont pas satisfaits du tout.

Les réponses sont sensiblement les mêmes qu'il y a deux ans alors que 35 p. cent étaient très satisfaits et 44 p. cent assez satisfaits cependant que 13 p. cent ne l'étaient pas trop et que quatre p. cent ne l'étaient pas du tout.

Le degré de satisfaction est au plus bas dans la province de Québec où seulement 17 p. cent sont très satisfaits et 45 p. cent assez satisfaits. Dans toutes les autres régions, plus de 80 p. cent des personnes interrogées ont fait part de leur satisfaction.

La question posée était la suivante : « À quel point êtes-vous satisfait du système hospitalier et des soins médicaux dans cette province. Êtes-vous très satisfait, assez satisfait, pas très satisfait ou pas du tout satisfait ? »

	Très satisfait	Assez satisfait	Pas très satisfait	Pas du tout satisfait	Ne savent pas
Au pays - 1984	32%	49%	13%	4%	3%
Au pays - 1982	35	44	13	4	4
Par régions, actuellement :					
Québec	17	45	25	8	5
Maritimes	31	55	8	4	1
Ontario	37	52	8	2	1
Prairies	40	48	7	2	4
Colombie-Britannique	39	43	12	5	1

Les pourcentages ne donnent pas toujours 100, les chifres étant arrondis.

Une deuxième question a été posée au sujet de la surfacturation par les médecins : « Croyez-vous que les médecins qui participent au régime d'assurance-maladie provincial devraient pouvoir, s'ils le désirent, charger des honoraires supplémentaires (surfacturation) à ceux autorisés par le régime ? »

Comme le démontre le tableau suivant, 15 p. cent des personnes interrogées sont favorables à l'échelon national à la surfacturation. C'est à peu près la même chose qu'en mars 1984 alors que 13 p. cent s'étaient déclarées favorables, en réponse à une question légèrement différente.

	Oui	Non	Ne savent pas
Au pays	15%	79%	6%
Québec	12	82	6
Maritimes	7	85	8
Ontario	22	73	5
Prairies	14	82	5
Colombie-Britannique	9	83	8

En raison des chiffres qui sont arrondis, l'addition des pourcentages ne donne pas toujours 100.

Les résultats sont fondés sur des entrevues personnelles à domicile, effectuées entre le 11 et le 13 octobre, auprès de 1 051 adultes âgés de 18 ans et plus. Un échantillon de cette ampleur est exact à quatre points de pourcentage près, 19 fois sur 20.

En mars 1984, la question posée avait été la suivante : « Compte tenu de notre système de soins médicaux, êtes-vous en faveur ou contre la surfacturation par les médecins ? »

SELON LE DÉPUTÉ LIBÉRAL RÉJEAN DOYON

Radio-Québec diffuse dans l'illégalité

QUEBEC — C'est dans la plus complète illégalité que Radio-Québec télédiffuse des émissions éducatives depuis 1981, estime le député libéral de Louis-Hébert, Réjean Doyon.

NORMAN DELISLE
de la Presse Canadienne

L'article 20.1 de la Loi stipule en effet que Radio-Québec doit faire approuver sa programmation éducative par la Régie des services publics du Québec, ce qu'elle n'a pas fait depuis 1981.

Le député Doyon, qui est porte-parole de l'opposition officielle dans le dossier, estime que le grand responsable de cette situation est le ministre des Communications, M. Jean-François Bertrand, dont l'administration se caractérise par « l'inaction et le laxisme ».

Voici les faits tels que le député Doyon les a compilés dans un volumineux dossier qu'il entend lancer dans le cadre du débat sur la programmation de Radio-Québec.

Radio-Québec a contesté dès 1981 la compétence de la Régie des services publics de se prononcer sur sa programmation éducative. Elle a porté l'affaire devant les tribunaux, soit devant la Cour d'appel du Québec. Mais le 11 octobre dernier, surprise : les procureurs de Radio-Québec retirent l'appel, estimant que la question est devenue « académique ».

« Actuellement, un groupe de travail analyse différentes réorientations possibles de Radio-Québec : instaurer de la publicité, rechercher des partenaires privés ou présenter des émissions de variétés. Toutes ces solutions vont à l'encontre du mandat original de Radio-Québec qui est de faire de la télévision éducative. L'Assemblée nationale n'a pas modifié ce mandat original », prétend le député de Louis-Hébert.

M. Doyon accuse le ministre des Communications d'avoir négligé constamment de faire son travail dans ce dossier.

« Le 25 octobre, le ministre promettait à l'Assemblée nationale que toute réorientation de Radio-Québec devrait faire l'objet non seulement de consultations, mais d'une approbation devant la Régie des services publics », note le député.

M. Doyon rappelle que la programmation de Radio-Québec pour l'année 1984-85 est « à toutes fins utiles engagée » et qu'on ne pourra pas « faire marche arrière » du fait que la Régie des services publics n'a pas encore été saisie d'une demande d'approbation.

Le député a également dénoncé le fait que deux organismes relevant du ministre des Communications, Radio-Québec et la Régie des services publics, se sont livrés devant les tribunaux à une guerre judiciaire qui a duré trois ans et dont les frais ont dû être assumés par les contribuables.

Résultats

Lotto 6/49 — Prochain GROS LOT 3 300 000,00$ approx

Date 24-11-84 — 5 30 34 36 43 49 — No complémentaire 17

	Gagnants	Lots
6/6	0	1 786 233,30$
5/6+	2	337 399,60$
5/6	108	4 778,00$
4/6	7 726	128,40$
3/6	175 423	10$

Ventes totales 12 719 194,00$

La Quotidienne — Semaine du 19-11-84

	L	M	M	J	V	S
3	708	693	548	775	701	677
4	2688	7051	3191	7187	9175	6234

Super Loto — Date 25-11-84

Lots de 100 000$ (Numéros non décompensatifs): 898A576, 431B990, 463B520, 707B876, 893B816

1217087, 1783934, 2114189, 2734372 — 4 GROS LOTS 1 000 000$ chacun

pour chacun des 4 numéros ci-haut: 6 derniers chiffres 50 000$; 5 derniers chiffres 5 000$; 4 derniers chiffres 500$; 3 derniers chiffres 100$; 2 derniers chiffres 10$

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets
En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité

Une saucière et un très joli dessous de plat



Deux idées-cadeaux très différentes en plaqué argent à des prix très modiques!

Ces deux articles sont très appréciés par la clientèle de Birks. La saucière en verre biseauté repose sur une base en plaqué argent. La louche est de style bambou.
Le dessous de plat, plus utile qu'on le pense généralement, est également en plaqué argent. Son diamètre est de 7½", le motif est oriental et les pieds coussinés.

Saucière et louche, $6.95. Dessous de plat, $9.95

BIRKS JOAILLIERS

Birks annonce avec plaisir le lancement des MONTRES GUCCI dans tous ses grands magasins.

Birks et Gucci... deux grands noms dont la réunion garantit qualité et intégrité dans la vente des montres au détail.

PLUS LES AVANTAGES OFFERTS PAR BIRKS:

• garantie de 2 ans • certificat pour le remplacement d'une pile sans frais • gravure gratuite • centres de service dans toutes les principales villes du Canada • notre personnel est qualifié

Procurez-vous, en toute tranquillité d'esprit, une Gucci chez Birks.

$195 à $495

Offerts dans les magasins Birks suivants:
Square Phillips • Fairview • Anjou • Carrefour Laval • Rockland • Saint-Bruno • Dorval

HENRY BIRKS ET FILS

STEAMATIC service de nettoyage complet

5 derniers jours

Rabais 15%* sur tout nettoyage à prix régulier

Confiez vos meubles et moquette au service de nettoyage Sears Steamatic. Sears vous offre, en exclusivité, la méthode 'Steamatic' brevetée... vous serez emballés des résultats obtenus. **Le travail est garanti; ne laisse aucun résidu de shampooing ou savon et sèche rapidement.** Région métropolitaine seulement.

*En vigueur jusqu'au 30 novembre 1984.



Téléphonez dès aujourd'hui à notre service de nettoyage à domicile pour un devis sans obligation. 336-5620

Sears

vous en avez pour votre argent...et plus

Mettez une touche de laiton dans la maison!



Votre bon goût vous indiquera les endroits où une légère touche de laiton ajoutera plus de charme et de chaleur dans la maison.

Ces trois tables plaquées laiton, décor bambou, sont fabriquées au Canada et ne ternissent pas, quelle merveille!

À gauche: table rectangulaire, 2 tablettes, hauteur 23". Au centre: table ronde, 2 tablettes, hauteur 24", dia. 12". À droite: table ronde, hauteur 18½", dia. 16½".

Ordinairement de $41.95 à $47.95

SPÉCIAL, $39.95 chacune

Commandes téléphoniques 397-2511, local 3640

BIRKS JOAILLIERS

Un cadeau personnel!



TOUTE UNE AUBAINE CHEZ BIRKS!

Verres Birks à monogramme

en coffret—boîte bleue de Birks

MAINTENANT EN SOLDE— les verres de l'hospitalité, élégante présentation-cadeau en boîte bleue de Birks. Un cadeau qui s'offre bien à l'hôtesse, à un collègue de travail; un cadeau-surprise pour l'ami qui aime recevoir ses amis.

La gravure de l'initiale est exécutée à la main.

A. Série de 4 grands verres de 8 ou 12 oz.
ou
B. Série de 4 verres à apéritif de 8 ou 11 oz.

ORD. 16,95$ l'ensemble — SOLDE 9,95$ l'ensemble

TANT QU'IL EN RESTERA

BIRKS JOAILLIERS

Ça pousse bien, et comment!



Pour le jardinier qui a le talent de cultiver les plantes avec succès, Birks propose des accessoires dont il ne peut se passer: des jardinières, un arrosoir et un vaporisateur, tous en laiton.

JARDINIÈRES HEXAGONALES:
5" x 4¼" ***$14.95***
6½" x 5½" ***$19.95*** • *8" x 6"* ***$24.95***

JARDINIÈRES RONDES, LAITON ET CUIVRE:
6½" x 4½" ***$19.95*** • *8" x 5"* ***$24.95***
9" x 5½" ***$29.95***

Arrosoir, $12.95 • Vaporisateur, $6.95

BIRKS JOAILLIERS

La Voie maritime sera ouverte jusqu'en janvier

d'après UPC

La Voie maritime du Saint-Laurent devra demeurer ouverte jusqu'à janvier pour permettre de débloquer la circulation maritime entravée présentement par un pont levant qui reste bloqué en position mi-levée, a fait savoir hier un porte-parole de la Voie maritime.

Environ 70 cargos transportant des céréales et de l'acier sont présentement emprisonnés dans les ports de Montréal et de trois villes ontariennes — Prescott, Kingston et Welland — à la suite du bloquage, mercredi dernier, en position mi-levée, d'un pont se trouvant à Valleyfield, à quelque 60 km au sud-ouest de Montréal. Le pont ne peut plus ni monter ni descendre en raison d'un bloquage de son arbre moteur.

Les autorités ont déclaré qu'il faudrait compter deux semaines avant que les navires puissent emprunter de nouveau la Voie maritime. Celle-ci devait fermer le 21 décembre prochain mais on devra maintenant la laisser ouverte, grâce à des brise-glaces ou autrement, pour permettre d'écouler toute la circulation présentement entravée.

Amqui: la police décide de cesser les recherches

AMQUI (d'après CP) — Les policiers et les volontaires ont mis fin, samedi, à leurs recherches visant à retrouver un enfant de quatre mois et demi abandonné dans les bois derrière la ville d'Amqui, le 15 novembre dernier.

Les policiers de la Sûreté du Québec et une cinquantaine de volontaires ont renoncé à retrouver le petit garçon, tout juste vêtu d'un petit ensemble en nylon. L'enfant n'a pas été retrouvé en dépit d'intenses recherches menées à l'aide de chiens pisteurs et d'hélicoptères.

La mère du petit disparu, Diane Imbault, 24 ans, est présentement détenue dans un établissement hospitalier où elle subit un examen psychiatrique de 30 jours.

Une momie cachée dans la cheminée

EL PASO, Texas (AFP) — Un cadavre momifié, habillé de vêtements d'homme, a été découvert par des ouvriers dans la cheminée d'un restaurant qu'ils étaient en train de démolir à El Paso (Texas), a annoncé la police locale samedi.

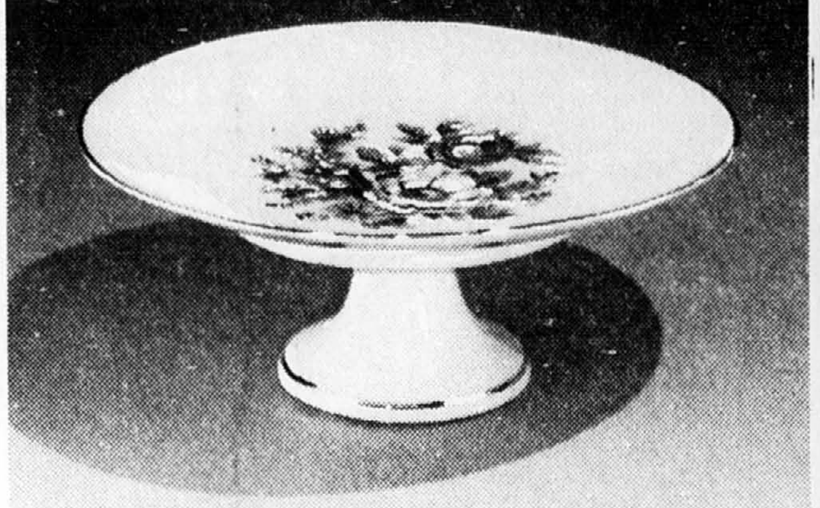
Les enquêteurs, qui ont ordonné une autopsie pour déterminer la date et les causes de la mort de l'inconnu, pensent qu'il pourrait s'agir d'un cambrioleur qui se serait trouvé coincé dans le conduit alors qu'il tentait de s'introduire dans le restaurant.

Mère et fille tuées

EAGLE LAKE, Ontario (CP) — Un jeune homme de 23 ans devra répondre à deux accusations de meurtre au premier degré en rapport avec la mort d'une jeune femme et de sa petite fille de deux ans, qui ont été tuées à coups de couteau, samedi, à Eagle Lake, petite agglomération au nord de Peterborough.

Les agents de la Police provinciale de l'Ontario ont fait savoir que les victimes étaient Joan Hall, 28 ans, et sa fille Nadia.

Votre gâteau préféré mérite un piédestal en porcelaine!



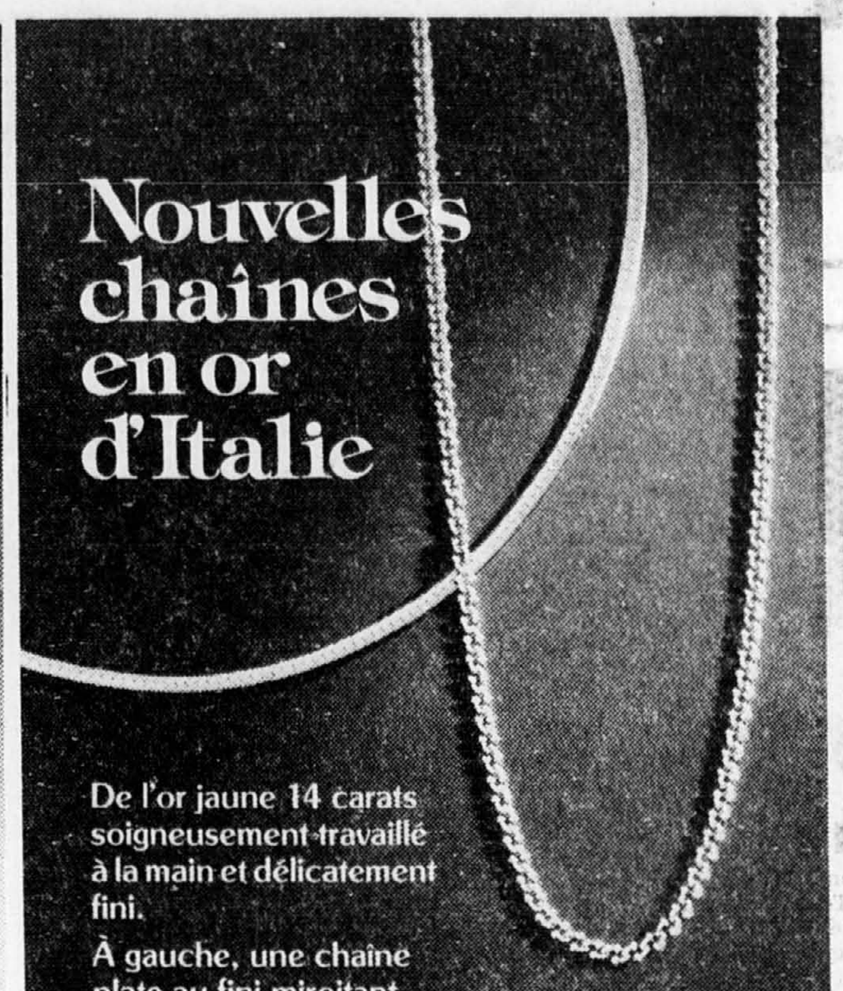
Cette présentation le mettra en valeur. Imaginez ce gâteau délectable qui vous a rendue si populaire, présenté sur notre assiette de 10" en fine porcelaine de Bavière peinte à la main... Quelle gourmandise!

Bordure plaquée or. Au choix, plusieurs décors de roses à la Meissen.

Un très bon achat à $11.95

BIRKS JOAILLIERS

Nouvelles chaînes en or d'Italie



De l'or jaune 14 carats soigneusement travaillé à la main et délicatement fini.

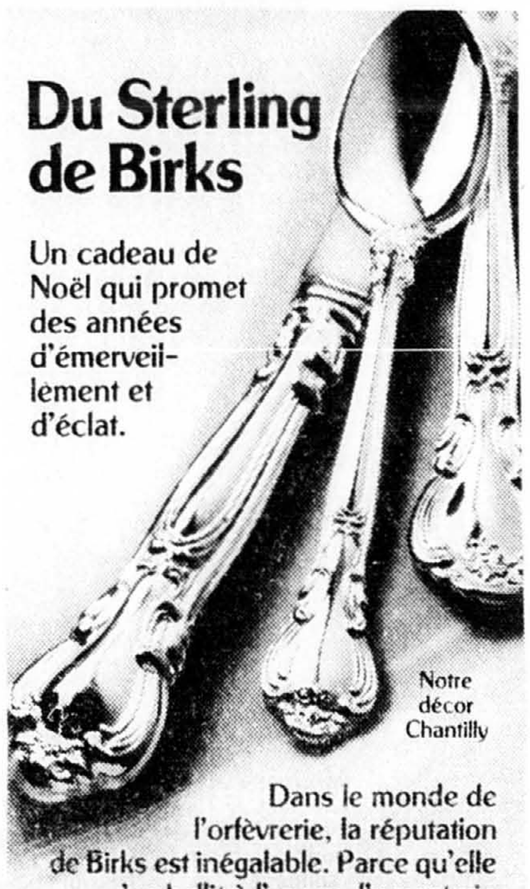
À gauche, une chaîne plate au fini miroitant.

À droite, une chaîne à maillons en fer à cheval, un modèle aussi très apprécié des hommes.

À gauche: 16", $260. 18", $285.
À droite: 16", $250. 18", $280.
20", $310. 24", $360.

BIRKS JOAILLIERS

Du Sterling de Birks



Un cadeau de Noël qui promet des années d'émerveillement et d'éclat.

Notre décor Chantilly

Dans le monde de l'orfèvrerie, la réputation de Birks est inégalable. Parce qu'elle s'embellit à l'usage, l'argenterie sterling est un cadeau qui fera le bonheur de la famille qui le reçoit ...pendant plusieurs générations!

Fabriquée au Canada dans les ateliers d'orfèvrerie Birks.

19 décors et des prix raisonnables à compter de $350.00 pour un couvert à déjeuner de 5 pièces

BIRKS JOAILLIERS

SIMPSON



Vous êtes invités à l'Événement Beauté Simpson du 27 novembre au 1er décembre



En vedette cette semaine, les fragrances de OSCAR DE LA RENTA.

Produits de beauté, 204, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

POUR ACHAT EN PERSONNE SEULEMENT



Venez rencontrer l'harpiste Suzanne Berthiaume au magasin SIMPSON centre-ville. Jeudi 29 novembre au samedi 1er décembre de 12h à 14h, au rez-de-chaussée près du comptoir OSCAR DE LA RENTA. Elle interprétera des airs qui vous feront rêver!

Participez au CONCOURS "SOUTHERN ROMANCE" de "EASTERN AIRLINES"

Vous courez la chance de gagner un voyage pour deux pour un week-end romantique à Orlando. L'hôtel est une courtoisie de "Americana Dutch Resort Hotel" au lac Buena Vista.

EASTERN

Remplissez une formule de participation disponible à n'importe quel des cinq magasins SIMPSON de la région de Montréal. Le concours débute le mardi 27 novembre et se termine le samedi 1er décembre à la fermeture des magasins. Le tirage aura lieu le vendredi 7 décembre à 12h30 au kiosque "EASTERN AIRLINES", magasin SIMPSON centre-ville.

Les gagnants recevront un ensemble de produits "Oscar de la Renta" pour hommes et pour dames.

Simpson AUJOURD'HUI

MAIGRIR
UN CADEAU DE 19,95$



DERNIÈRE SEMAINE DE LA PROMOTION

Enrôlez-vous dans les Weight Watchers dès maintenant, participez à 12 réunions hebdomadaires consécutives, et vous recevrez en cadeau le nouveau livre de recettes Weight Watcher.

Cuisine Rapide et Savoureuse

Valeur 19.95$

VOTRE NOUVEAU PHYSIQUE

Cette offre s'adresse également aux membres à vie; elle n'est cependant valable que dans la province de Québec.

PARTICIPEZ SANS PLUS TARDER AU NOUVEAU PLAN D'ATTAQUE DE WEIGHT WATCHERS

C'est facile, rapide et efficace.

Dès maintenant, le chef de file dans ce domaine vous permet de perdre les livres superflues sans perdre patience. LE PLAN D'ATTAQUE vous aide à perdre du poids plus rapidement que jamais, tout en dégustant, chaque jour, trois repas bien équilibrés. Nos menus sont plus faciles à suivre que jamais.

Appelez Weight Watcher, et commencez sans plus tarder.

NOUVEAU PLAN D'ATTAQUE

Un programme Weight Watchers
Perdez votre poids une fois pour toutes

WEIGHT WATCHERS
Pour MONTRÉAL 727-3788

- Aucun contrat
- Frais d'inscription $12
- Classe hebdomadaire $6
- Total 1ère Classe: $18

Weight Watchers int'l inc. 1968, propriétaire de la marque de commerce THE WEIGHT WATCHERS